

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION DES
TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES
DE TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2017

DOSSIER : R-3981-2016

RÉGISSEURS : Me MARC TURGEON, président
Me LISE DUQUETTE
Mme FRANÇOISE GAGNON

AUDIENCE DU 25 NOVEMBRE 2016

VOLUME 6

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me ALEXANDRE DE REPENTIGNY
procureur de la Régie;

DEMANDERESSE :

Me YVES FRÉCHETTE
procureur d'Hydro-Québec Transport (HQT)

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN
procureur de l'Association des hôteliers du Québec et
de l'Association des restaurateurs du Québec
(AHQ/ARQ);

Me PIERRE PELLETIER
procureur de l'Association québécoise des
consommateurs industriels d'électricité et du
Conseil de l'industrie forestière du Québec
(AQCIE/CIFQ);

Me PAULE HAMELIN et
Me NICOLAS DUBÉ
procureurs de Énergie Brookfield Marketing S.E.C.
(EBM);

Me ANDRÉ TURMEL
procureur de la Fédération canadienne de
l'entreprise indépendante (section Québec) (FCEI);

Me GENEVIÈVE PAQUET
procureure de Groupe de recherche appliquée en
macroécologie (GRAME);

Me PAULE HAMELIN et
Me NICOLAS DUBÉ
procureurs de Nalcor Energy Marketing Corporation
(NEMC);

Me DOMINIQUE NEUMAN
procureur de Stratégies énergétiques et Association
québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (SÉ/AQLPA);

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
PREUVE DE L'AHQ-ARQ (suite)	7
MARCEL-PAUL RAYMOND	7
INTERROGÉ PAR Me STEVE CADRIN (suite)	7
PREUVE DE LA FCEI	40
ANTOINE GOSSELIN	40
INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ TURMEL	40
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me YVES FRÉCHETTE	53
INTERROGÉ PAR Me ALEXANDRE DE REPENTIGNY	54
INTERROGÉ PAR LA FORMATION	55
RÉINTERROGÉ PAR Me ANDRÉ TURMEL	68
PREUVE DE SÉ/AQLPA	74
JEAN-CLAUDE DESLAURIERS	74
JACQUES FONTAINE	75
INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	75

R-3981-2016
25 novembre 2016

- 4 -

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
C-FCEI-0015 :	
Évolution des investissements en 2015-2017	48

1 L'AN DEUX MILLE SEIZE (2016), ce vingt-cinquième
2 (25e) jour du mois de novembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du vingt-cinq (25)
8 novembre deux mille seize (2016), dossier R-3981-
9 2016. Demande du Transporteur de modification des
10 Tarifs et conditions des services de transport pour
11 l'année deux mille dix-sept (2017). Poursuite de
12 l'audience.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Alors, bonjour. On est prêt à procéder avec la
15 suite de votre présentation et avec... On est tous
16 en forme. J'espère que vous l'êtes aussi. Maître
17 Cadrin, est-ce que vous avez quelque chose à
18 ajouter avant de débiter?

19 Me STEVE CADRIN :

20 Bonjour.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Bonjour.

23 Me STEVE CADRIN :

24 Alors, Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ. Oui, nous
25 allons pouvoir continuer avec la présentation de

1 monsieur Raymond. Je vous ai fait circuler, il y a
2 une petite page qui s'est ajoutée dans la
3 présentation. Donc, on n'a pas besoin de la coter
4 séparément, mais on l'a appelée affectueusement
5 36A. Elle s'ajoute donc entre 36 et 37 pour les
6 fins de la présentation. Vous allez voir, c'est des
7 tableaux qui sont déjà tous dans la preuve, là,
8 c'est juste qu'ils sont rassemblés sur une même,
9 pas acétate, pas diapositive, mais planche. Alors,
10 vous allez pouvoir voir ça. Alors, donc sous
11 réserve de ce document-là qu'il faudrait intégrer
12 maintenant à notre document qui était sous la cote
13 C-AHQ-ARQ-0017.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Et vous me permettez aussi de constater que
16 l'ensemble des engagements ont été déposés.

17 Me STEVE CADRIN :

18 Je l'ai constaté aussi. Alors, on en remercie
19 effectivement le Transporteur, on en a pris
20 connaissance.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Parfait.

23 Me STEVE CADRIN :

24 Alors, ce matin, on en a parlé. Alors, merci
25 beaucoup, effectivement.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci. On peut débiter.

3

4 PREUVE DE L'AHQ-ARQ (suite)

5

6 L'AN DEUX MILLE SEIZE (2016), ce vingt-cinquième
7 (25e) jour du mois de novembre, A COMPARU :

8

9 MARCEL-PAUL RAYMOND

10

11 LEQUEL, sous la même affirmation solennelle, dépose
12 et dit :

13

14 INTERROGÉ PAR Me STEVE CADRIN (suite) :

15 On peut débiter certainement.

16 LE PRÉSIDENT :

17 On peut débiter. Merci, Maître Cadrin.

18 M. MARCEL-PAUL RAYMOND :

19 R. Alors, si on se souvient, lors du dernier épisode,
20 on était à la planche 26 et on venait de mentionner
21 ou de présenter les divers niveaux d'indicateurs
22 d'indisponibilités forcées qu'on pouvait mesurer ou
23 que nous propositions. Et si on résume un petit peu
24 cette partie-là, on se souvient que l'indicateur du
25 nombre d'indisponibilités forcées, selon l'AHQ-ARQ,

1 est plutôt un indicateur disons de niveau de
2 maturité 1. Ensuite, on pourrait penser qu'un
3 indicateur de niveau de maturité 2 serait ce qu'on
4 a présenté, c'est-à-dire les indisponibilités, les
5 taux d'indisponibilités forcées avec impact, et un
6 troisième niveau de maturité serait celui qui
7 apparaît à l'écran, l'impact des indisponibilités
8 forcées en dollars ou en dollars plus un impact sur
9 les interruptions à la clientèle. Alors, ça résume
10 un peu les dernières planches qu'on a vues lors
11 du... mercredi avant de quitter.

12 Continuons quand même, toujours dans cette
13 veine-là. Et il y aura peut-être un autre niveau
14 qui est apparu en cours de preuve, je l'appellerais
15 peut-être un niveau 1.5. C'est où on nous dit le
16 nombre... on nous dit maintenant le nombre
17 d'événements qui génèrent une situation de première
18 contingence de charges et pour nous déjà, ça, c'est
19 un bon pas dans la direction qu'on propose, d'aller
20 vers les deux prochaines générations d'indicateurs.
21 Par contre, j'ai toujours le même problème. Il n'y
22 a pas de notion de durée dans ce graphique-là.

23 Rapidement, le graphique nous dit que le
24 nombre... bon, le nombre d'événements, en situation
25 de première contingence, c'est un peu qu'on se met

1 dans une situation qu'une prochaine indisponibilité
2 forcée, évidemment sur certains équipements
3 déterminés, entraînerait une interruption de
4 service, c'est comme ça que nous le comprenons, là.
5 C'est-à-dire qu'on est à une indisponibilité
6 forcée, dans une certaine installation, un certain
7 équipement, de devoir interrompre le service.

8 Et si on regarde, c'est écrit en petit,
9 mais je vais vous le dire. Ici, en deux mille dix
10 (2010), c'est de l'ordre de cinquante (50) et en
11 deux mille quinze (2015), c'est de l'ordre de deux
12 cents (200). Donc, dans les six mille (6000) ou à
13 peu près, dans les six mille (6000)
14 indisponibilités forcées qu'on a eues en deux mille
15 quinze (2015), six mille... de l'ordre de six mille
16 (6000), il y en a deux cents (200) qui sont dans
17 cette situation-là. Alors, deux cents (200) de ces
18 six mille-là (6000) qui n'entraînent pas une...

19 Me STEVE CADRIN :

20 On a de la difficulté avec l'audiovisuel, j'avais
21 demandé à madame la greffière juste de baisser un
22 petit peu le son. Je m'excuse, là, ça a fait
23 l'inverse, là, c'est trop bas.

24 INTERRUPTION

25 (8 H 39)

1 LE PRÉSIDENT :

2 Alors on va poursuivre. Merci.

3 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

4 R. Alors, ce qu'on voit dans la figure qui apparaît à
5 l'écran, pour résumer ce que je viens de dire,
6 c'est qu'en deux mille quinze (2015), il y a deux
7 cents (200) de nos six mille (6000)
8 indisponibilités forcées qui nous mettaient dans
9 une situation -souvent, les gens vont dire, on
10 était sur une patte- alors dans une situation de
11 simple contingence qui pourrait éventuellement nous
12 amener à une interruption de service. Donc, sur
13 cinquante (50) ou deux cents (200), si on
14 l'applique sur six mille (6000), ça représente
15 entre un et trois pour cent (1-3 %) de nos
16 indisponibilités forcées, qui sont des
17 indisponibilités forcées qui nous mettent dans
18 cette situation de simple contingence.

19 Je reviens un petit peu sur la présentation
20 qui a été faite mercredi matin par le Transporteur
21 suite aux questions du banc. Et puis une des
22 hypothèses était qu'un centième de nos
23 indisponibilités forcées affecte l'IC. O.K. Alors,
24 si on prend... Premièrement, si on prend nos six
25 mille (6000) indisponibilités forcées de deux mille

1 quinze (2015), ça voudrait dire qu'il y en a
2 soixante (60) selon cette hypothèse-là qui
3 pourraient affecter l'IC. Alors, j'y reviendrai
4 dans quelques diapos pour revenir là-dessus. Mais
5 je vais vous démontrer que c'est beaucoup trop.

6 Maintenant, juste le fait de regarder ici,
7 il y a un à trois pour cent (1-3 %) de nos
8 indisponibilités forcées qui mettent en simple
9 contingence. Alors, on peut penser qu'il y a une
10 très petite probabilité que ces indisponibilités
11 forcées-là nous amènent réellement à des
12 interruptions. Donc, on voit que de ce point de
13 vue-là, déjà, le un pour cent (1 %) qui affecte
14 l'IC nous semble trop. Mais on verra avec un
15 exemple un peu plus loin.

16 Pendant qu'on est dans la présentation de
17 mercredi matin, nous l'avons... bien, c'est-à-dire
18 nous l'avons vue il y a quelques minutes quand nous
19 l'avons reçue, mais nous avons quand même été
20 présent et nous avons lu les notes sténographiques.
21 Je pourrais commenter chacune des hypothèses. Mais
22 je pense que ça ne rendrait pas justice au travail
23 qui a été fait dans la période de temps que les
24 gens ont eu pour le faire. Mais disons que... Et je
25 pense que les caveat étaient bien annoncés. Ce qui

1 fait que le travail qui a été fait, selon nous, est
2 dans la bonne direction.

3 C'est un peu comme je l'ai dit mercredi,
4 c'est des morceaux qui pourraient éventuellement,
5 pourraient être mis en place. Il y a des hypothèses
6 là-dedans qui devraient, selon nous, être revues.
7 Bref, je pense que cette information-là, dans le
8 présent dossier, ne devrait pas être utilisée pour
9 démontrer que les solutions proposées sont
10 économiques. Alors, c'est pour ça que je dis, je
11 pense que ça ne serait pas juste d'en faire, de
12 partager avec vous mes observations, parce qu'on
13 nous a bien annoncé que c'était un travail qui
14 était encore en progression. Et c'est quand même
15 positif pour nous de voir qu'il y a quand même des
16 choses qui existent qui pourront être raffinées.
17 J'utilise le terme qui a été utilisé par les
18 témoins du Transporteur. Ça va.

19 Alors, maintenant, en réponse à une de nos
20 demandes de renseignements, parce qu'on voulait
21 vraiment essayer d'établir le lien toujours entre
22 les indisponibilités forcées et les interruptions
23 de service. Alors, le Transporteur a répondu :

24 Les systèmes du Transporteur ne
25 permettent pas de connaître un nombre

1 d'IF ayant entraîné une interruption
2 de service pour les clients
3 comptabilisés dans l'IC opérationnel
4 puisque ces deux indicateurs sont
5 mesurés distinctement.

6 Alors, on comprend que les deux indicateurs peuvent
7 être mesurés distinctement. Mais la première partie
8 de la citation nous étonne un peu, là. Et je vais
9 vous expliquer pourquoi, « qu'on ne puisse pas
10 identifier les interruptions et le nombre d'IF qui
11 a entraîné des interruptions ».

12 Si on regarde l'exemple qui nous a été
13 fourni dans le document B-102, à la planche 25, et
14 qui a été revu aussi dans la présentation de
15 mercredi matin. De l'avis de l'AHQ-ARQ, il y a peu
16 d'indisponibilités forcées qui entraînent des
17 interruptions de service. O.K. On verra un exemple.
18 Et, par conséquent, elles peuvent être analysées à
19 la pièce et facilement on peut déterminer quelles
20 indisponibilités forcées ont entraîné des impacts
21 sur l'IC et même quel impact les indisponibilités
22 forcées amènent sur l'IC.

23 On voit ici un exemple, deux
24 indisponibilités forcées. Et on voit qu'il y a
25 quand même un niveau de détail très, très fin. On

1 est capable de nous dire le nombre de clients
2 heures interrompus pour chacune de ces deux
3 indisponibilités forcées.

4 (8 h 44)

5 Et si on va à l'engagement, à la réponse à
6 l'engagement numéro 5, vous voyez que le
7 Transporteur est en mesure de nous donner le nombre
8 de clients affectés, là, à l'unité près, est
9 capable de nous donner même la longueur des
10 interruptions à la seconde près. Alors, on peut
11 voir que, pour ces deux indisponibilités forcées,
12 le Transporteur a pu analyser, très précisément,
13 l'impact sur l'IC.

14 Maintenant, si vous regardez la note qu'on
15 a ajoutée, ici, en bas de cette diapo, toujours
16 dans l'engagement numéro 5. Dans l'engagement
17 numéro 5, nous avons demandé le nombre de clients
18 qui étaient, dans le fond, le dénominateur de l'IC,
19 et puis on voit le chiffre quatre virgule deux
20 millions (4,2 M). Et puis, si on additionne les
21 deux chiffres, soixante-trois mille (63 000) et
22 cinquante et un mille (51 000) de CHI, on voit cent
23 quatorze mille (114 000) sur quatre point deux
24 millions (4.2 M). Donc, avec ce calcul-là, ça nous
25 indique que l'IC a été affecté de zéro virgule zéro

1 trois (0,03) heure par client, c'est la division de
2 ces deux chiffres-là, pour ces deux
3 indisponibilités forcées là.

4 Maintenant, si on va à une pièce, que vous
5 connaissez sans doute bien, la pièce B-09, HQT-3,
6 document 2, qui montre les indicateurs de
7 performance, à la page 8. Alors, on a notre IC et
8 on sait que l'IC est de l'ordre de... bon, on vise
9 zéro virgule quarante-cinq (0,45) heure par client
10 mais on sait aussi que l'IC opérationnel, si on
11 regarde ce tableau-là, en deux mille quinze (2015),
12 était de zéro virgule dix-huit (0,18) heure par
13 client. Et, si on descend d'une ligne, on voit que
14 l'IC opérationnel, causé non pas par des incidents
15 ou des travaux planifiés mais bien par des
16 défaillances d'équipements, était de zéro virgule
17 zéro huit (0,08), en deux mille quinze (2015). En
18 deux mille quatorze (2014), zéro virgule dix
19 (0,10), et caetera. Alors, on voit que ça joue
20 entre zéro virgule huit (0,8) et zéro virgule dix-
21 huit (0,18).

22 Ce qu'on a ici c'est deux IF qui nous ont
23 donné zéro virgule zéro trois (0,03). Alors, si on
24 va à une hypothèse de zéro virgule quinze (0,15)
25 comme IC opérationnel causé par, bien, on verra que

1 c'est cinq fois plus que ces deux IF là. On peut
2 penser que ça peut être dix (10) IF de ce type-là,
3 qui se produisent dans une année où l'IC causé par
4 les défaillances d'équipements est de l'ordre de
5 zéro virgule quinze (0,15). Sans doute que c'est
6 moins que dix (10) parce que, monsieur Lajoie nous
7 a mentionné, mercredi... ou, en tout cas, au cours
8 de la semaine, suite à une de nos questions, ce
9 n'est peut-être pas mercredi, là, c'est lors des
10 questions de maître Cadrin, qu'en deux mille seize
11 (2016), l'indicateur était probablement entre la
12 cible, qui est zéro virgule quarante-cinq (0,45),
13 et l'idéal, qui est zéro virgule soixante (0,60).
14 Il nous a mentionné le poste Notre-Dame.

15 Alors, on peut penser que le poste Notre-
16 Dame est plus coûteux, en termes d'IC, que les
17 exemples qu'on a là. Donc, ce que j'essaie de vous
18 montrer c'est que le nombre d'IF qui entraînent des
19 IC, si on prend ces deux là, puis tous les IF sont
20 du même ordre, ce serait de l'ordre de dix (10) par
21 année. Donc, premièrement, si c'est dix (10) par
22 année ou de cet ordre-là, de déterminer et
23 d'analyser ces dix-là (10), bien, le Transporteur,
24 on le voit, il est capable de le faire. Et dix (10)
25 par année sur six mille (6000), bien, ce n'est pas

1 le un sur cent (100), là, c'est un sur six cents
2 (600). Alors, vous voyez que, cette hypothèse-là,
3 c'est une des hypothèses qui était... qui pourrait
4 être discutée.

5 Et aussi, bien, on voit, selon ce qu'on
6 voit ici, c'est-à-dire on peut penser que, oui, le
7 Transporteur est en mesure de déterminer l'effet
8 des IF sur l'IC, du moins en réel, sur
9 l'historique.

10 Bon. Maintenant, si on change à peine de
11 sujet, mais maintenant on s'en va vers les coûts
12 additionnels de maintenance, le fameux quarante-
13 cinq millions (45 M). En introduction je vous
14 dirais qu'il y a deux façons d'améliorer un
15 processus ou un programme ou des opérations. Il y a
16 une qui est, on va mettre plus d'argent puis il y
17 en a l'autre qui est, bien, essayons de voir si on
18 peut améliorer ce qu'on a avant de mettre plus
19 d'argent. Souvent le « mettre plus d'argent » est
20 une solution un peu plus facile. Et souvent, même,
21 monsieur Paquin l'a montré, l'argent n'est peut-
22 être pas toujours même utilisé pour les fins qu'on
23 l'avait demandé.

24 Alors, ici je voudrais vous montrer, dans
25 la preuve du Transporteur, un certain nombre de

1 choses qui ont pour effet d'améliorer la situation
2 actuelle. Donc, le scénario de référence qui, on
3 s'en souvient, est sans budget additionnel.

4 Premièrement, les plans de mitigation, ça nous a
5 été présenté dans la présentation du panel 2 et
6 nous considérons que ça, c'est une façon d'utiliser
7 des pratiques gagnantes.

8 (8 h 49)

9 Par exemple, un suivi quotidien des
10 mégawattheures en première contingence, bien, on
11 voit que c'est des choses qui n'étaient peut-être
12 pas faites avant, ici, d'après ce qu'on nous disait
13 alors c'est toutes des bonnes choses à faire à tous
14 les jours de suivre ce qui se passe puis de le
15 prioriser. Changement de configuration du réseau,
16 mise en place de plans de contingence, modification
17 de la zone des travaux et modification du temps de
18 rappel via la modification du procédé de travail.

19 Alors ça, c'est un bon exemple. Les gens en
20 maintenance savent que peut-être que leurs retraits
21 vont être déplacés pour un paquet de raisons qui
22 viennent soit de l'exploitant ou soit de d'autres
23 bris ailleurs sur le réseau de transport. Alors
24 ici, en modifiant le procédé de travail, on devient
25 plus flexible. On est plus en attente ou, en

1 anglais on dit « en stand-by », alors il y a moyen
2 de préparer des choses d'avance pour être prêts.

3 Donc, c'est un exemple où le processus de
4 maintenance a pu être amélioré pour tenir
5 compte..., évidemment, il y a une nouvelle réalité
6 dans le monde de l'électricité depuis dix (10),
7 quinze (15) ans avec l'ouverture des marchés, tout
8 ça. L'exploitant a besoin de plus de flexibilité au
9 niveau de l'utilisation de ses équipements.

10 Bon, la diminution des ZAL alors je pense
11 que c'est monsieur Veci qui nous a expliqué que
12 oui, les ZAL ce n'est pas vraiment pratique mais on
13 voit qu'il a des solutions pour les réduire, sinon
14 les éliminer, ne serait-ce que le projet des PK
15 mais aussi, il a mentionné un certain nombre de
16 technologies qui pouvaient être mises en
17 contribution, comme il a mentionné à la page 186 le
18 dix-huit (18) novembre.

19 Ensuite, si on continue toujours, bon, il y
20 a des informations sur les améliorations de
21 productivité qui ont été dans la preuve mais aussi
22 qui ont été précisées suite à une de nos demandes
23 de renseignements. Et le vingt et un (21) novembre,
24 madame Roquet nous a dit que les améliorations à
25 venir ne sont pas incluses dans le MGA. Elle ne l'a

1 pas dit comme ça mais elle a dit que le MGA tenait
2 compte de la productivité réelle.

3 Alors, si le Transporteur prévoit améliorer
4 sa productivité des gens qui font la maintenance
5 principalement dans les prochaines années, ce n'est
6 pas considéré dans le modèle de gestion des actifs.

7 Aussi, bien il y a eu plusieurs
8 informations sur la priorisation des interventions.
9 Il y a eu dans le B-0050 qui est la réponse à la
10 demande de renseignements numéro 1 de la Régie où
11 le Transporteur nous dit, bien je le lis parce que
12 je pense que c'est intéressant.

13 Le Transporteur attribue la hausse des
14 IF des transformateurs de puissance à
15 au moins deux facteurs, soit la
16 priorisation des interventions sur les
17 équipements les plus problématiques
18 ainsi que la hausse et la nature des
19 heures de maintenance consacrées aux
20 transformateurs de puissance.

21 Et :

22 Le Transporteur ne peut isoler les
23 heures qui ont spécifiquement permis
24 de stabiliser le nombre d'IF.

25 Alors ça, ça nous dit deux choses. Ça nous dit

1 qu'il y a eu une intervention que la priorisation -
2 qui est une amélioration, donc, des pratiques - et
3 le dernier bout de la citation c'est que,
4 malheureusement, on ne peut pas isoler les heures,
5 on ne peut pas isoler ce que le nombre d'heures de
6 maintenance a amené sur le nombre d'IF; alors ça,
7 c'est un petit peu aussi préoccupant pour les
8 besoins du modèle de gestion des actifs.

9 Et aussi, bon, le vingt-deux (22) novembre
10 j'ai cité un certain nombre de pages mais on a vu
11 toute la passion dans ce que les gens font,
12 monsieur Tessier qui nous a bien expliqué comment
13 il pouvait prioriser et il optimisait. J'ai mis des
14 mots qu'il a mentionnés : l'efficience, le
15 changement de culture, et cetera.

16 Alors tout ça, c'est toutes des bonnes
17 nouvelles qui permettent d'améliorer la procédure
18 sans nécessairement injecter des nouveaux argents.
19 Et j'ai lu un peu sur les modèles de gestion des
20 actifs, il y a beaucoup de choses en anglais sur le
21 « asset management ».

22 Et j'ai lu une étude récente de Deloitte
23 qui a été faite à la demande de l'Association
24 canadienne de l'électricité et qui a interviewé
25 quinze (15) transporteurs canadiens dont Hydro-

1 Québec et, là-dedans, il y a une information qui
2 dit que les modèles de gestion des actifs
3 réussissent à améliorer les performances de la
4 maintenance ou...

5 On parlait de vingt pour cent (20 %), c'est
6 peut-être beaucoup mais, en tous les cas, c'est sûr
7 que juste d'avoir un bon modèle de gestion des
8 actifs fait que les ingénieurs d'Hydro-Québec
9 doivent aller inspecter et regarder la santé des
10 équipements et seulement que ça, ça permet de bien
11 cibler et prioriser les interventions.

12 (8 h 54)

13 Bon, et ensuite, on nous a fourni beaucoup
14 d'information sur des exemples, O.K.? Ça commençait
15 à la pièce B-0009 où on nous a dit « Bien, si la
16 zone A arrive puis il y a un transformateur qui est
17 en maintenance et qu'un autre devient disponible et
18 qu'un troisième, il va... c'est embêtant pour
19 déplacer des retraits, etc., etc., ça peut causer
20 des ZAL. Et nous avons posé la question dans ces
21 exemples de la page 29 à 33 de la pièce B-09 en
22 demande de renseignements, est-ce que ces trois...
23 je pense qu'il y avait trois exemples, ont entraîné
24 des... des interruptions de service? La réponse
25 était non.

1 éventuellement sur l'ensemble des trois.

2 Alors un plan et bon, finalement on conclut
3 en disant qu'un plan de retrait se doit d'être
4 flexible en fonction des besoins de l'exploitation
5 et des aléas. Alors évidemment, le plan de retrait
6 et la maintenance c'est très important pour un
7 réseau de transport. Mais de plus en plus, le plan
8 doit être flexible et les façons de faire doivent
9 être flexibles.

10 Et je vous donne un petit exemple parce
11 qu'au cours de ces audiences-là on a eu des
12 exemples du domaine automobile, puis là c'est un
13 petit peu... là, vous êtes tombé dans mon... un peu
14 dans mon domaine. Et puis si je vous disais, par
15 exemple, que vous allez au garage la semaine
16 prochaine pour faire changer vos pneus, faire faire
17 le plein d'essence et peut-être laver le pare-brise
18 et que vous vous assoyez, prenez un café puis en
19 trente (30) minutes c'est terminé, bien peut-être
20 que vous seriez un peu étonné, ce serait une bonne
21 chose. Mais peut-être que le garagiste vous dirait:
22 bien là, je le fais en trente (30) minutes, mais je
23 ne peux pas l'améliorer, c'est impossible, c'est
24 impossible.

25 Alors, moi, si je vous disais : si je le

1 fais en une minute, là, vous me traiteriez de tous
2 les noms peut-être, de noms impossible et
3 inimaginables. Mais si je vous disais que le record
4 du monde pour faire ce que je viens de dire c'est
5 un virgule quatre-vingt-douze (1,92) secondes, qui
6 vient d'être battu cette année, je pense, par
7 l'écurie Williams en Formule 1. Bien alors vous
8 voyez que c'est un exemple qui montre : bien
9 pourquoi ces gens-là fonctionnent plus vite? Ils
10 peuvent changer un moteur en quelques minutes,
11 parce qu'ils se sont adaptés. Ils sont plus
12 flexibles, ils ont un moteur de rechange qui est
13 tout préparé, ils ont des procédures, etc.

14 Alors c'est des exemples pour montrer que
15 des fois on va mesurer quelque chose, un
16 indicateur, puis on dit : bien là, on est au bout
17 de l'indicateur, puis je pourrais vous donner
18 d'autres exemples dans le domaine hydroélectrique
19 où les gens pensaient qu'ils avaient atteint une
20 limite, puis il y a des gains extraordinaires qui
21 ont été atteints par la suite.

22 Alors c'est un exemple où, malheureusement,
23 la Formule 1 doit... doit être sur la piste, mais
24 donc la maintenance doit être très rapide. Donc la
25 maintenance en Formule 1 s'est adaptée et on voit

1 que c'est des exemples qui nous montrent que, oui,
2 le génie humain est capable de s'adapter. Et puis
3 si vous voyez la passion des gens qu'on a eu ici,
4 monsieur Tessier et monsieur Veci, on peut penser
5 que quand il y a une indisponibilité, ils ont toute
6 la passion et le désir de les ramener le plus vite
7 possible.

8 Bon. Maintenant on va dans le modèle de
9 gestion des actifs pour conclure. On nous a dit
10 qu'il n'y avait pas encore d'indice de
11 soutenabilité, là, c'est un mot qu'on invente, mais
12 qui fait bien l'affaire. Donc on n'est pas encore
13 en mesure de savoir c'est combien le risque qui est
14 acceptable. C'est-tu six, c'est-tu sept, etc.

15 Et on observe par contre que l'IC, l'IC
16 opérationnel sont depuis quelques années sous les
17 valeurs visées, qui sont de zéro quarante-cinq
18 (0,45) pour l'IC et zéro vingt (0,20) pour l'IC
19 opérationnel. Et aussi on constate, à l'indicateur
20 composite, là, qu'on voit dans la preuve, mais
21 qu'on a aussi vu dans le document HQT-15, Document
22 2.3, que HQT est systématiquement plus fiable que
23 les comparables canadiens. C'est une excellente
24 nouvelle, mais à quel prix?

25 Et maintenant un petit point technique, là,

1 selon nous, cent (100) itérations. Madame Roquet
2 nous a expliqué que cent (100) itérations ça
3 pouvait prendre temps/machine vingt-quatre heures
4 (24 h). L'expérience qu'on a de la simulation Monte
5 Carlo, ça nous étonne un petit peu, mais elle
6 disait qu'elle pouvait arriver avec une convergence
7 adéquate ou que les résultats étaient stables.
8 (8 h 59)

9 Alors on n'a pas demandé plus longuement ce
10 qu'elle voulait dire par une réponse stable mais
11 nous avons fait quelques petits exemples pour bien
12 illustrer notre propos. Nous avons fait un petit...
13 comme un tirage de Loto-Québec sur des résultats
14 entre zéro (0) et cent (100) et puis on a fait la
15 moyenne. O.K.? Alors, si on prend des tirages entre
16 zéro (0) et cent (100) à l'infini, théoriquement,
17 la moyenne devrait être de cinquante (50). O.K.?

18 Alors, on voit ici que... tout simplement,
19 ce que ça montre, c'est un des tirages qu'on a
20 faits. On verra qu'il y en a d'autres. Ici, bien,
21 au début, la première boule qu'on choisit peut-être
22 qu'elle donne trente-deux (32), puis ensuite, et
23 caetera. On fait la moyenne. Et la moyenne après
24 cent (100) itérations, bien, elle donne quelque
25 chose autour de quarante-huit (48) peut-être, et

1 caetera.

2 Alors, on voit qu'il y a une certaine... un
3 peu ce que madame Roquet expliquait, il s'établit
4 une certaine stabilité. Ici, nous avons fait mille
5 (1000) tirages. O.K.? Alors, on voit qu'il y a une
6 certaine stabilité, mais encore là, la définition
7 de stabilité dépend de ce qu'on recherche. O.K.? Si
8 on recherche un chiffre de cinquante (50) plus ou
9 moins un dixième (1/10), bien, ça va prendre plus
10 d'itérations que si on recherche un chiffre entre
11 quarante-neuf (49) et cinquante et un (51).

12 C'est un peu le principe des sondages Léger
13 & Léger. On vous dit : « Bien, il y a eu deux cents
14 (200) personnes sondées, donc le tirage est bon à
15 plus ou moins dix pour cent (10 %) ou cinq pour
16 cent (5 %). » C'est simplement la théorie de
17 l'échantillonnage qui existe en statistiques qui
18 nous permet de savoir combien ça nous prend de
19 tirages pour avoir certaines précisions.

20 Mais, évidemment, ça, c'est un tirage. On
21 peut en faire une simulation de mille (1000)
22 itérations. On peut en faire, encore là, un très
23 grand nombre. On voit, évidemment, qu'il y a des
24 résultats différents. Par exemple, celle-ci, en
25 haut à droite, bien, on voit qu'avant d'atteindre

1 une certaine stabilité, ça a pu prendre peut-être
2 cinq cents (500) itérations. Ici, c'est assez
3 stable, et caetera.

4 Alors, il y en a, des tirages, qui
5 fonctionnent bien, d'autres qui fonctionnent moins
6 bien. Alors, ça, on n'a pas le contrôle là-dessus
7 quand on simule. Et je vous sou mets que, ici, c'est
8 assez simple. C'est un tirage entre cent une (101)
9 boules, entre zéro (0) et cent (100). Et puis, par
10 contre, là, je n'ai pas toute la complexité de tout
11 un paquet d'aléas. Ici, c'est un cas très simple.
12 Alors, c'est simplement pour illustrer que le cent
13 (100) itérations, comme je vous dirais un
14 utilisateur de la simulation Monte-Carlo, ça me
15 semble assez restreint.

16 Maintenant, la 36-A que nous avons ajouté
17 ce matin, c'est un peu pour montrer l'évolution de
18 notre réflexion dans ce dossier-là. Alors, la
19 première...

20 Me STEVE CADRIN :

21 Je vous interromps juste un instant. Je m'excuse,
22 Monsieur Raymond. On m'a dit tout à l'heure qu'il
23 fallait coter distinctement le document en
24 question. Alors question de se retrouver dans les
25 notes sténographiques par la suite, 36-A devient

1 maintenant C-AHQ-ARQ-0018 aux fins de référence.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Merci, Maître Cadrin.

4 Me STEVE CADRIN :

5 Merci.

6 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

7 Alors, l'évolution de notre réflexion, quand on a
8 reçu le dossier début août, une des premières
9 courbes qu'on a vues, c'est celle-ci sur les IF.
10 O.K.? On disait, « Les indisponibilités forcées ont
11 augmenté en deux mille quinze (2015). » Alors,
12 c'était une nouvelle courbe. Ça a pris un petit peu
13 de temps à comprendre ce que voulait dire
14 l'ordonnée mais on a compris que c'était un nombre.
15 Alors là, première, je vous dirais, déception.

16 Ensuite, cette courbe-là, on ne l'a pas eue
17 l'année passée dans le dossier. O.K.? Parce que si
18 on l'avait eue l'année passée dans le dossier, vous
19 voyez bien que la conclusion n'aurait pas été la
20 même. On voit que, ici, il y a une tendance quand
21 même, on va dire, à stabiliser, ou à réduction en
22 deux mille quatorze (2014). Donc, la réponse
23 n'aurait pas été... Donc, cet indicateur-là
24 n'aurait pas servi les fins du Transporteur à ce
25 moment-là. Et, à ce moment-là, bien, moi,

1 personnellement, je me poserais des questions sur
2 le deux mille quinze (2015). On a commencé à
3 demander, « Est-ce que ça se peut que la méthode de
4 déterminer les IF, non pas qu'elle soit différente,
5 mais qu'il y ait eu un effort différent pour les
6 identifier? » Par exemple, si on a mis plus
7 d'inspection, c'était une de nos intuitions. Alors,
8 il serait bien d'analyser un peu plus ce deux mille
9 quinze-là (2015), étant donné que toute la
10 conclusion, on pourrait dire, est basée sur ce
11 bâtonnet-là.

12 Alors, on a quand même... on s'est rendu
13 compte que, et je vous l'ai dit à plusieurs
14 reprises dans les documents mercredi, que ce
15 n'était peut-être pas le bon indicateur. Cet
16 indicateur-là pouvait avoir un effet pervers parce
17 qu'il ne vise pas la bonne cible.

18 Deuxième chose qu'on nous dit et que là,
19 encore là, ça nous émeut un petit peu plus, c'est
20 qu'on dit « Bien, cette courbe-là va continuer à
21 d'augmenter de cinq pour cent (5 %). » Donc, ça,
22 c'est préoccupant. On a posé en demande de
23 renseignements : comment vous avez déterminé le
24 cinq pour cent (5 %)? Bien on, a pris la moyenne
25 des cinq dernières années, puis on a supposé que ça

1 se reproduirait tel quel.

2 (9 h 04)

3 Donc, là, ça aussi, ça peut nous inquiéter
4 possiblement de dire, bien, là, il ne faudrait pas
5 que, ça, ça se produise parce que, là, ça peut
6 avoir des problèmes.

7 Ensuite, on a... Puis, là, je ne m'attends
8 pas à ce que vous lisiez ce qui est là. Mais on
9 nous a expliqué un certain nombre de choses. On a
10 dit, bien, il y a des ZAL avec des figures comme
11 celle-là qui peuvent encore nous préoccuper. Un
12 poste avec un paquet de rouge qui fait qu'on a des
13 problèmes et une ZAL un peu plus inquiétante et des
14 photos des gens qui font la maintenance dans des
15 conditions difficiles. Ces gens-là, c'est, à mon
16 point de vue, c'est des champions. Moi, je n'irais
17 pas faire ça, là, puis pas grand-monde ici, je
18 pense. Alors, ce que ces gens-là font, c'est
19 extraordinaire. Mais c'est des champions dans leur
20 domaine. Ils le font. Ils le font très bien. Ils
21 sont très bien rémunérés pour le faire. Et ça fait
22 partie, un peu comme je disais tantôt, de leur
23 préoccupation de tous les jours. C'est leur travail
24 de faire ça.

25 Et tout ça fait que, une fois qu'on a tout

1 assisté à ces présentations-là, bien, on court vite
2 au magasin pour aller s'acheter une politique de
3 maintenance. O.K. Ça nous prend une politique de
4 maintenance parce qu'il y a un problème. Ça
5 augmente de cinq pour cent (5 %). Il y a des
6 considérations, et caetera. On court au magasin
7 s'acheter une politique de maintenance. Et on
8 arrive au magasin puis on a quatre politiques
9 différentes. Premièrement, est-ce qu'il y a
10 d'autres politiques que celles-là dans d'autres
11 magasins? C'est possible. C'est ça qu'on n'a pas
12 ici. Ici, on nous en montre quatre.

13 Bon. Premièrement, la courbe verte. On nous
14 montre la courbe verte. Et on nous dit, ça, ça
15 provient d'un maintien de la fiabilité. C'est un
16 scénario de maintien de la fiabilité. Et le
17 résultat nous montre finalement, bien, nous, quand
18 on regarde ça, on dit, la courbe verte baisse.
19 Alors, ce n'est peut-être pas un maintien de la
20 fiabilité, c'est une amélioration de la fiabilité.
21 Mais c'est ce qu'on a demandé au modèle. On a
22 demandé au modèle : « Faites un maintien de la
23 fiabilité. » Mais il y a eu quand même... Bon.
24 Peut-être que le Transporteur va nous dire, avec la
25 précision du modèle, ça correspond à un maintien.

1 Alors, on voit que ça passe de six à peut-être cinq
2 point un, cinq point deux. Oui, peut-être que, ça,
3 ça peut être vu comme un maintien parce qu'il y a
4 tellement d'hypothèses dans le modèle qu'on a...
5 c'est le niveau de précision qu'on a. Alors, je
6 n'ai pas de problème avec ça.

7 Ensuite, on regarde la politique bleue.
8 Puis celle-là aussi on la met de côté assez
9 rapidement. Alors, il nous reste la jaune et la
10 rouge. O.K. Alors, la jaune, c'est celle qui est
11 préconisée par le Transporteur. Et la rouge, c'est
12 la situation actuelle. La situation actuelle, qui
13 n'est peut-être pas simulée avec les améliorations
14 qu'on a mentionnées il y a quelques minutes.

15 Un autre exemple. Je ne sais pas quand vous
16 rentrez dans un magasin de télévisions, là, puis il
17 y a quelqu'un qui vous a dit : « Ça vous prend la
18 télévision super extraordinaire à trois mille
19 dollars (3000 \$). » Et puis quand vous arrivez dans
20 le magasin avec toutes les télévisions, bien, vous
21 regardez celle à trois mille dollars (3000 \$) puis
22 celle à cinq cents dollars (500 \$), puis il me
23 semble que celle à cinq cents dollars (500 \$), tout
24 à coup, elle est devenue pas mal plus belle.
25 T'sais, mettons qu'on trouve qu'elle fait pas mal

1 ce qu'on veut.

2 Et c'est un peu notre réaction ici quand on
3 est rentré dans ce magasin-là. C'est qu'on dit, la
4 courbe rouge, tantôt on nous a dit qu'elle
5 augmenterait de cinq pour cent (5 %) par année.
6 Mais, là, quand on va un peu plus loin, on voit
7 qu'elle augmente peut-être de cinq pour cent (5 %)
8 par année et elle plafonne à sept (7 %). Et elle
9 revient. Donc, si la courbe verte était quelque
10 chose qu'on considérerait comme étant stable, bien,
11 peut-être que la courbe rouge est aussi quelque
12 chose qu'on peut considérer comme étant stable.

13 Et vous voyez ici, on a eu... toutes les
14 courbes maintenant sont reliées à gauche. Ça, c'est
15 suite à un des engagements qu'on a reçus. Mais
16 malheureusement, on avait demandé aussi le chiffre
17 de l'année d'avant. Deux mille quinze (2015), il
18 n'est pas là. Mais on ne le sait pas c'est quoi.
19 C'est-tu le risque en... fin deux mille quinze
20 (2015) était-il plus bas ou plus haut que celui-ci
21 qui est autour de cinq point huit (5,8)?

22 Alors, notre réflexion qui a évolué, aussi
23 c'est qu'il n'y a rien qui démontre que la courbe
24 rouge n'est pas acceptable ou qu'elle est
25 économiquement meilleure que la jaune, ou aussi

1 n'importe quelle autre courbe entre la jaune et la
2 rouge. Et encore là, quand on voit la rouge, comme
3 j'ai dit tantôt, la télévision, on la trouve peut-
4 être intéressante à ce prix-là sachant que l'autre
5 nous coûte, la jaune, nous coûte quarante-cinq
6 millions (45 M\$) de plus et sachant que le
7 Transporteur a un IC qui est déjà meilleur que ce
8 qu'on vise et qui est déjà meilleur que ses
9 comparables canadiens. Ça, c'est ce que je viens de
10 vous dire qui est à peu près là.

11 (9 h 10)

12 Donc, notre recommandation qui a évolué
13 encore là, un peu comme je vous l'ai montré au
14 cours de ce dossier-là, c'est de ne reconnaître
15 aucun montant additionnel pour deux mille dix-sept
16 (2017) sur ce quarante-cinq millions (45 M\$) tant
17 que, deux choses, une justification économique
18 probante n'aura pas été fournie par le
19 Transporteur, et comme je l'ai dit tantôt, la
20 présentation de mercredi matin, bien qu'elle aille
21 dans la bonne direction, pour nous ne répond pas à
22 cette condition-là.

23 Et aussi, qu'on nous montre l'état de santé
24 du réseau avec un indicateur qui est plus ciblé ou
25 qui est plus représentatif, c'est-à-dire celui que

1 nous avons montré ici, un indicateur
2 d'indisponibilités forcées avec impact, sur la
3 période deux mille dix, deux mille quinze (2010-
4 2015), pour nous montrer un peu plus l'état de
5 santé.

6 C'est un peu comme si le médecin, je vais
7 voir le médecin puis je lui dis « bien, voici, je
8 prends deux verres de vin par semaine, je fais tant
9 d'exercices » - « Ah! Il dit, vous faites du
10 cholestérol ». Mais, peut-être que je vais dire au
11 médecin « ça se peut... » là il y a un indice, là,
12 un peu comme le IF, le nombre, mais peut-être que
13 je devrais aller prendre des prises de sang pour
14 aller confirmer un peu plus ce diagnostic-là. Puis
15 c'est un peu ce qu'on dit ici.

16 L'indicateur d'indisponibilités forcées
17 avec impact, souvenez-vous que c'est simplement de
18 prendre toutes les indisponibilités, mettons qu'il
19 y en a six mille (6000), là, mais l'ordinateur,
20 lui, il ne se fatigue pas trop avec ça, là, il y en
21 a six mille (6000) avec... on a pour chacun, si on
22 a pour chacun sa durée et si on a pour chacun sa
23 cote d'impact, alors il s'agit simplement de faire
24 une opération de multiplication et quelques
25 divisions pour arriver à un indicateur en

1 pourcentage ou quelque chose comme ça, qui nous
2 donne cette valeur-là.

3 Alors, nous, on dit, montre... vérifions
4 vraiment est-ce qu'on a ce cholestérol-là ou pas.
5 Et puis ce serait déjà une bonne bonne indication
6 de l'état de santé du réseau.

7 En conclusion, cinq points. Donc, les
8 objectifs corporatifs deviennent de plus en plus
9 ambitieux. On a montré le besoin d'une étude pour
10 quantifier les causes des pertes de transport. On a
11 recommandé qu'il y ait une démonstration qui soit
12 faite pour identifier les marges excédentaires du
13 réseau de Transporteur s'il y en a, le cas échéant.

14 On a, je viens de le dire, de développer
15 rapidement un indicateur représentatif d'IF avec
16 impact. Et malheureusement les solutions du MGA
17 demeurent un acte de foi encore, comme vous aviez
18 constaté l'an dernier. Merci.

19 Me STEVE CADRIN :

20 Alors, Monsieur le Président, ça complète la
21 présentation. Le témoin est disponible pour les
22 questions en contre-interrogatoire.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci, Maître Cadrin. Est-ce que j'ai un avocat des
25 intervenants qui veut contre-interroger? Maître

1 Fréchette?

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Pas de question.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Il n'y aura pas de question. C'est clair. Merci.

6 Bonne présentation, c'est clair.

7 Me STEVE CADRIN :

8 Merci.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Merci. Merci, Maître Cadrin. Maître Turmel pour la

11 FCEI.

12 Me ANDRÉ TURMEL :

13 Bonjour, Monsieur le Président.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Maître Turmel.

16 Me ANDRÉ TURMEL :

17 Bonjour Mesdames les Régisseuses. Non, mais parce

18 que quand je lis et regarde l'organigramme, là, je

19 vois « régisseuses », alors... Mais, je sais qu'il

20 y a deux écoles.

21 Me LISE DUQUETTE :

22 Oui. Et je peux vous dire que « régisseuses » est

23 le terme officiel de l'Office de la langue

24 française et il est extrêmement laid, alors...

25

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 O.K. Bon. Alors...

3 Me LISE DUQUETTE :

4 ... on fonctionne avec « régisseuse » de façon
5 générale.

6 Me ANDRÉ TURMEL :

7 Alors, bonjour Mesdames les Régisseuses. Donc,
8 Monsieur Gosselin a pris place dans la boîte des
9 témoins. Si vous voulez l'assermenter, s'il vous
10 plaît.

11

12 PREUVE DE LA FCEI

13

14 L'AN DEUX MILLE SEIZE (2016), ce vingt-cinquième
15 (25e) jour du mois de novembre, ONT COMPARU :

16

17 ANTOINE GOSSELIN, économiste, ayant une place
18 d'affaires au 1039, rue de Dijon, Québec (Québec);

19

20 LEQUEL, après avoir fait une affirmation
21 solennelle, dépose et dit :

22

23 INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ TURMEL :

24 Q. [1] Alors, merci beaucoup, Madame la Greffière.

25 Donc, simplement au niveau des pièces versées au

1 dossier... Donc, la pièce C-FCEI-0012, Monsieur
2 Gosselin, qui est le mémoire de la FCEI, je
3 comprends que c'est vous qui l'avez préparé?

4 M. ANTOINE GOSSELIN :

5 R. Oui.

6 Q. [2] Et donc vous l'adoptez pour valoir comme votre
7 témoignage écrit en l'instance.

8 R. Oui.

9 Q. [3] Par ailleurs, dans le présent dossier, un peu
10 plus tôt cette semaine, nous avons déposé,
11 Monsieur le Président, la pièce C-FCEI-0014 qui
12 était notre tableau avec lequel, le tableau sur
13 l'évolution des investissements deux mille quinze,
14 deux mille dix-sept (2015-2017).

15 (9 h 15)

16 Nous avons eu un échange avec les témoins
17 d'HQ. On va simplement déposer, parce que monsieur
18 Gosselin va y référer, une version révisée. Puis
19 monsieur Gosselin va l'expliquer, là, quant à deux
20 chiffres simplement pour... c'est la même pièce,
21 donc c'est C-FCEI-0014 mais ce sera C-FCEI révisée,
22 Madame la Greffière. Bien, je vous suggère cela,
23 Madame la Greffière, ça peut être C-FCEI...
24 D'accord. Ah! Il faut recoter. D'accord. Alors,
25 monsieur Gosselin est prêt à faire sa présentation.

1 M. ANTOINE GOSSELIN :

2 R. Alors, bonjour.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Q. [4] Oui, bonjour à vous.

5 R. Peut-être juste en commençant je ferais deux
6 petites corrections au mémoire. À la page 7. Donc,
7 à la troisième ligne... en fait, les deuxième et
8 troisième lignes, il y a la phrase qui indique :

9 L'impact de ces surévaluations sur le
10 revenu requis a varié entre 35 M\$ et
11 59 M\$ sur cette période.

12 On aurait dû lire entre trente-cinq millions (35 M)
13 et soixante-quatorze millions (74 M). Et, dans le
14 tableau 2, qui est juste dessous, la dernière
15 ligne, le nom de la ligne ou... c'est écrit,
16 « Impact avant facteur de glissement et disjoncteur
17 PK », donc c'est « Impact avant facteur de
18 glissement », tout simplement. Donc, il ne devrait
19 pas y avoir de référence aux disjoncteurs PK. On
20 biffe.

21 Alors, je vais être relativement bref, je
22 pense, ce matin. Je vais vous parler de deux
23 sujets. Je vais vous parler de la stratégie de
24 gestion des actifs et je vais vous parler aussi de
25 l'impact des mises en service sur la base de

1 tarification et le revenu requis.

2 Donc, il a été beaucoup question de la
3 stratégie de gestion des actifs au cours de
4 l'audience. Et, évidemment, tout ça soulève
5 beaucoup de questions, et beaucoup de questions
6 légitimes à toutes sortes de niveaux. C'est quoi...
7 la première étant : C'est quoi le niveau d'IC qu'on
8 est prêt à accepter ou pas? C'est quoi le coût pour
9 atteindre un certain niveau de continuité de
10 services? Et puis de ces questions principales là
11 découle aussi tout un ensemble de questions
12 secondaires qui sont souvent passablement
13 complexes. Alors, je ne ferai pas le tour de tout
14 ça, ce n'est absolument pas mon intention.

15 Mais une des choses que je vous dirais
16 c'est que, si on cherche à solutionner un genre de
17 système d'équation de ce type-là avec un très grand
18 nombre d'équations et de variables, une des
19 premières choses à faire, je pense, c'est d'avoir
20 des indicateurs qui sont alignés le mieux possible
21 sur les objectifs qu'on cherche à atteindre.

22 Au niveau de l'indicateur des IF, ce qui a
23 été dit dans la preuve, ce qui a été dit aussi au
24 cours de l'audience, à de multiples reprises,
25 c'est HQT juge que les IF augmentent et que c'est

1 inquiétant pour deux raisons. Et les deux raisons
2 c'est, c'est susceptible d'affecter la fiabilité du
3 service dans l'immédiat et c'est susceptible aussi
4 de perturber les opérations de maintenance du
5 Transporteur.

6 Alors, si c'est ça les deux objectifs qu'on
7 vise en contrôlant le niveau des IF, ce que je vous
8 sou mets c'est qu'on ne devrait pas suivre le niveau
9 des IF en tant que tel, on devrait suivre les
10 indicateurs qui reflètent ces objectifs-là. C'est-
11 à-dire, pour la fiabilité, je pense que l'IC est un
12 indicateur qui existe déjà puis qui nous permet de
13 suivre cette composante-là. Et pour ce qui est de
14 l'effet perturbateur sur les opérations
15 d'entretien, bien, là il faudrait, je pense trouver
16 un indicateur différent. Et je n'ai pas... je ne
17 sais pas exactement ce que devrait être cet
18 indicateur-là, je n'ai pas de suggestion précise à
19 vous faire à ce niveau-là. Mais on a vu, par
20 exemple, dans le dossier différentes mesures.
21 Comme, par exemple, la proportion des activités de
22 maintenance qui était faite en correctif versus de
23 façon proactive. L'AHQ-ARQ vous propose des IF qui
24 tiennent compte des impacts.

25 (9 h 20)

1 Bien, c'est peut-être ça aussi qu'est la
2 solution. Il y a une autre chose à laquelle on
3 pourrait penser c'est, par exemple, le nombre de
4 fois où j'avais planifié une activité de
5 maintenance mais que je n'ai pas pu faire parce
6 qu'il y a eu des IF qui sont venus m'empêcher de le
7 faire.

8 Donc, l'idée c'est de trouver un indicateur
9 qui va vraiment refléter c'est quoi l'impact des IF
10 sur ma capacité à entretenir mon réseau comme
11 j'avais prévu et de manière convenable qui me
12 permette d'avoir non seulement un bon indice de
13 continuité à court terme mais aussi d'avoir un bon
14 indice de continuité à moyen puis à long terme.

15 Et en fait, de prendre que les IF, bien, ce
16 qu'on comprend à la lecture de la preuve puis les
17 réponses qui ont été données par le Transporteur,
18 c'est que ce n'est pas un indicateur qui... Oui,
19 évidemment, c'est corrélé, le nombre d'IF, avec la
20 capacité de réaliser la maintenance planifiée comme
21 elle avait été planifiée. Si vous n'avez pas d'IF,
22 vous n'aurez pas de contraintes.

23 Mais même si c'est corrélé, il y a toutes
24 sortes de facteurs qui font en sorte que ce n'est
25 peut-être pas la meilleure mesure. Il a été

1 question un petit peu plus tôt, monsieur Raymond a
2 parlé de la nature un peu des IF, c'est quoi leur
3 impact, quel équipement est affecté, tout ça, mais
4 il y a aussi la configuration du réseau, le niveau
5 de la demande si on rajoute une ligne.

6 Donc, tout ça pour dire que si on a six
7 mille (6000) IF par exemple aujourd'hui, ça peut
8 avoir un certain impact sur la capacité de réaliser
9 ces activités de maintenance planifiées. Mais le
10 jour où on rajoute une ligne ou deux lignes puis la
11 demande baisse, bien, peut-être que six mille
12 (6000) IF ça n'aura pas du tout le même impact sur
13 la capacité de réaliser les opérations planifiées.
14 Donc, c'est pour ça qu'on pense que c'est mieux
15 d'avoir un indicateur qui reflète vraiment ce qu'on
16 cherche à contrôler.

17 La deuxième recommandation qu'on fait par
18 rapport à la stratégie de gestion des actifs est -
19 et je vais être très, très bref là-dessus - c'est
20 de continuer à travailler sur le modèle parce que
21 ce qui ressort très clairement, je pense, de la
22 preuve c'est qu'on n'est pas en mesure, à ce stade-
23 ci, de dire c'est quoi le bon niveau de maintenance
24 à mettre en place, c'est quoi le..., de maintenance
25 et d'investissement également, tout ça est

1 imbriqué. Donc, quelle est vraiment la stratégie
2 optimale pour arriver à nos objectifs en termes de
3 fiabilité à court, moyen, long terme au moindre
4 coût.

5 Alors, ça me semble clair qu'on doit
6 continuer à travailler sur la stratégie et sur les
7 modèles de simulation et je pense qu'il y a une
8 étape importante à ce niveau-là, c'est de réussir à
9 faire un lien entre la stratégie puis l'impact
10 ultimement qu'elle va avoir sur l'indice de
11 continuité.

12 Alors, si on n'est pas capables de faire ce
13 pas-là, ça va être très difficile de déterminer
14 quel est le niveau de maintenance approprié, quelle
15 est la stratégie appropriée de façon plus globale.
16 Le deuxième point dont je voulais vous parler
17 c'est, comme je disais tantôt, les mises en
18 service, la prévision de mise en service, l'impact
19 sur la base de tarification, les coûts
20 d'amortissement, les taxes, le rendement.

21 On a, à ce niveau-là, depuis plusieurs
22 années un historique qui montre qu'on a une
23 tendance à surévaluer le niveau de la base de
24 tarification moyen au dossier tarifaire. Et ça fait
25 au-delà de cinq ans que c'est comme ça et on ne

1 voit pas de signes d'amélioration à ce niveau-là.
2 Alors, pour nous, c'est très clair qu'on doit tenir
3 compte de cet historique-là pour apprécier les
4 prévisions qui sont faites par le Transporteur.

5 Donc, on discute de ça dans la preuve.
6 L'élément que je veux amener ce matin, c'est celui
7 qui est relié au tableau qu'on vous a distribué...

8 Me ANDRÉ TURMEL :

9 Qui s'intitule, Madame la Greffière m'a corrigé, C-
10 FCEI, bien, qui est coté C-FCEI-0015. Donc, qui est
11 « Évolution des investissements en deux mille
12 quinze-deux mille dix-sept (2015-2017) ».

13

14 C-FCEI-0015 : Évolution des investissements en
15 2015-2017

16

17 LE PRÉSIDENT :

18 Merci.

19 (9 h 25)

20 M. ANTOINE GOSSELIN :

21 R. Alors, ce que ce tableau-là montre, et c'est vrai
22 pour les investissements générant des revenus et à
23 la fois pour des investissements ne générant pas de
24 revenus. C'est qu'entre deux mille onze (2011) puis
25 deux mille dix-sept (2017) il y a une hausse

1 importante du niveau d'investissement pour chaque
2 heure de prestation de service qui est investie par
3 le Transporteur. Au niveau des investissements ne
4 générant pas de revenus, on parle d'une croissance
5 de trente et un (31) pour cent (31 %) entre deux
6 mille quinze (2015) et deux mille dix-sept (2017).
7 Ça veut dire qu'à chaque fois qu'une heure de
8 prestation de service est capitalisée dans ce type
9 d'investissement-là en deux mille dix-sept (2017),
10 on génère trente et un pour cent (31 %) plus
11 d'investissements qu'en deux mille quinze (2015).
12 Et pour les investissements générant des revenus,
13 c'est cent trente-neuf pour cent (139 %) de plus
14 qu'en deux mille quinze (2015).

15 Alors à plusieurs reprises, le Transporteur
16 nous a dit : on ne peut pas faire ce genre de lien-
17 là entre le niveau de prestation de service puis le
18 niveau d'investissement, parce que le niveau de
19 prestation de service... chaque investissement est
20 différent. Puis dans certains cas, bien un
21 investissement peut être très important puis
22 requérir peu de prestations de service. Dans un
23 autre, ça peut requérir beaucoup de prestations de
24 service, mais l'investissement total est plus
25 faible parce que les équipements qui sont... qui

1 sont en cause, par exemple, valent... valent moins.

2 Et on ne remet pas en cause qu'il devrait y
3 avoir une relation parfaite entre les heures de
4 prestation de service puis le niveau
5 d'investissement. Mais ici, on n'est pas en train
6 de parler d'un projet d'investissement, on parle de
7 multiples projets d'investissement sur différentes
8 années. Des projets d'investissement qui ont des
9 natures quand même assez similaires. On parle de
10 travail sur des postes, sur des lignes. Et quand on
11 demande au Transporteur : est-ce qu'il y a des
12 facteurs particuliers qui permettent d'expliquer un
13 peu l'évolution qu'on observe? On nous répond que
14 non. Il n'y a pas essentiellement de réponse à
15 offrir.

16 Alors on aurait pu s'attendre à ce que le
17 Transporteur, par exemple, nous dise : bien en deux
18 mille dix-sept (2017) HQ Équipement, il y a une
19 contribution beaucoup plus grande aux
20 investissement de Hydro-Québec Équipement, ce qui
21 fait que nos prestations de service à nous
22 décroissent, mais on n'a pas offert cette réponse-
23 là, puis dans les faits l'implication de HQ
24 Équipement aux investissements entre deux mille
25 quinze (2015), deux mille-dix-sept (2017), elle est

1 à peu près stable. On aurait pu nous dire qu'on
2 avait recours davantage à des fournisseurs de
3 service externe, ce qui n'a pas été non plus le
4 cas. Donc il n'y a pas... il n'y a pas de facteur
5 particulier qui vient expliquer ça.

6 Et sur... considérant le nombre de projet,
7 donc tous les projets supérieurs à vingt-cinq
8 millions (25 M\$), mais aussi la masse de projets
9 inférieurs à vingt-cinq millions (25 M\$), ça reste
10 surprenant, à notre avis, d'observer une évolution
11 comme ça, sans qu'on soit capable de trouver un
12 facteur en particulier qui l'explique.

13 Alors est-ce qu'on peut conclure à coup sûr
14 que sur cette base-là, le niveau d'investissement
15 prévu est surévalué ou trop optimiste, disons? Non.
16 Mais c'est un élément qui nous conforte, si vous
17 voulez, dans notre évaluation du fait qu'une fois
18 encore, on est peut-être un peut trop optimiste
19 dans notre capacité de réaliser des
20 investissements. Et évidemment, bien le niveau
21 d'investissement a un impact sur les mises en
22 service, a un impact sur tous les coûts qui en
23 découlent dans le revenu requis. Donc ça complète
24 ma présentation.

25

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Q. [5] Une ou deux précisions, Monsieur Gosselin.

3 Juste pour revenir sur ce tableau, C-FCEI-15, qu'on
4 vient... qu'on a redéposé ce matin, juste nous
5 indiquer les deux endroits où il y avait des
6 correctifs, là, apportés par rapport à... à la
7 discussion au document précédent.

8 (9 h 30)

9 R. Oui. en fait, c'est suite à un commentaire qui a
10 été fait, là, par les témoins d'Hydro-Québec lors
11 du contre-interrogatoire au niveau des
12 investissements liés au disjoncteur PK. Donc les
13 investissements liés au disjoncteur PK dans le
14 tableau des investissements se retrouvaient dans
15 deux catégories, on a considéré seulement une des
16 deux. Alors, ici, ça fait simplement ajouter les
17 investissements qui étaient dans l'autre catégorie
18 qui, je crois, était le maintien des actifs. Donc,
19 c'est la seule chose qui a changé là-dedans.

20 Q. [6] Parfait. Maintenant, comme d'habitude,
21 évidemment, là, ce matin, vous n'avez abordé que
22 deux éléments de votre preuve plus large. Mais je
23 comprends que vos conclusions à l'égard des revenus
24 de facturation externe et, bon, disjoncteurs PK,
25 par ailleurs, son amortissement demeure. C'est

1 juste que vous n'avez pas abordé...

2 R. Oui.

3 Q. [7] O.K. C'est ça.

4 R. Tout le reste demeure.

5 Q. [8] Tout le reste demeure. Je vous remercie. Donc,
6 monsieur Gosselin est prêt à être contre-interrogé.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci, Maître Turmel. Est-ce que j'ai un avocat
9 d'un intervenant qui veut contre-interroger? Merci.
10 Maître Fréchette?

11 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me YVES FRÉCHETTE :

12 Q. [9] Oui, juste une courte question...

13 LE PRÉSIDENT :

14 Je vous en prie.

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 Q. [10] ... Monsieur Gosselin. Alors, bon, tout
17 d'abord, bonjour.

18 R. Bonjour.

19 Q. [11] Confirmez... si je prends le tableau FCEI-15,
20 tout simplement une question de confirmation, juste
21 pour être bien certain. On confirme que vous avez
22 utilisé... vous me corrigerez si j'ai tort, mais
23 que vous avez utilisé des dollars en
24 investissements pour les fins de ce tableau-là.

25 R. Oui.

1 Q. [12] On parle d'investissements.

2 R. Oui.

3 Q. [13] C'est bien. C'est bien. Merci.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître de Repentigny pour la Régie.

6 INTERROGÉ PAR Me ALEXANDRE DE REPENTIGNY :

7 Q. [14] Bonjour. Alexandre de Repentigny pour la
8 Régie. Alors, juste une petite question pour vous.
9 Vous recommandez dans votre mémoire, c'est à la
10 page 7, vous recommandez, dans le fond, une coupure
11 d'un montant combiné de trente-trois millions de
12 dollars (33 M\$) pour tenir compte des différents
13 effets rendement, amortissement et taxes de la
14 surévaluation de la base de tarification. Alors,
15 est-ce que vous êtes en mesure de préciser votre
16 recommandation par des montants ajustés par
17 composantes, notamment au niveau de la base de
18 tarification?

19 R. Je ne pense pas. Et je ne pense pas parce que le
20 trente-trois millions (33 M) vient de l'écart entre
21 cinquante-cinq millions (55 M) et vingt-deux
22 millions (22 M), cinquante-cinq millions (55 M)
23 étant le niveau moyen de surévaluation des impacts
24 financiers au cours de cinq dernières années. Et le
25 vingt-deux millions (22 M)... et le cinquante-cinq

1 millions (55 M), lui, peut être ventilé entre les
2 différents effets. Mais le vingt-deux millions
3 (22 M), c'est le montant qui est rapporté par le
4 Transporteur comme l'impact sur le revenu requis du
5 facteur de glissement qui est introduit dans cette
6 prévision. Et ce montant-là, sauf erreur de ma
7 part, n'est pas ventilé entre les trois
8 composantes. Donc, je ne peux pas...

9 (9 H 39)

10 Q. [15] Ce serait difficile pour vous de préciser ce
11 serait quoi la coupure, par exemple, au niveau de
12 la base que vous pourriez suggérer?

13 R. Je pense que oui, ce serait difficile. C'est sûr
14 qu'ici dans le tableau, ce qu'on voit, c'est qu'il
15 y a une... Oui. Non. Mais, même là je ne peux pas.
16 Effectivement, ce serait difficile.

17 Q. [16] O.K. Merci. Ça va mettre fin à mes questions.

18 INTERROGÉ PAR LA FORMATION

19 Me LISE DUQUETTE :

20 Q. [17] Alors, je veux juste bien comprendre. Donc,
21 votre recommandation, ce serait plutôt que de dire,
22 bien coupez une telle somme à la base de la
23 tarification ou telle somme à l'amortissement, ce
24 serait dans cette catégorie-là générale, rendement
25 sur la base de tarification, moins trente-trois

1 (33) à la fin?

2 M. ANTOINE GOSSELIN :

3 R. Bien, pas seulement rendement sur la base de
4 tarification, mais de...

5 Q. [18] Amortissement et, enfin, tout ce qui
6 concerne...

7 R. ... et taxe, oui.

8 Q. [19] Oui. O.K.

9 R. Exact.

10 Q. [20] Bon. Et puis là c'est une question de
11 précision, je ne l'ai peut-être pas capté lorsque
12 vous l'avez dit, mais je voulais vérifier. Vous
13 êtes revenu sur le MGA. Dans votre mémoire, vous
14 nous dites, bon, évidemment il y a telle, telle,
15 telle améliorations qui pourraient être portées au
16 MGA, vous êtes revenu sur ces améliorations-là qui
17 pourraient être apportées ce matin. Est-ce que vous
18 recommandez toujours que, en attendant ou, enfin,
19 comme vous dites :

20 Dans l'intervalle, la FCEI estime que
21 le Transporteur a démontré de manière
22 suffisante que la stratégie qu'il
23 propose est supérieure au statu quo
24 et vous recommandez l'approbation des budgets
25 demandés? Est-ce que vous êtes toujours de cet

1 avis?

2 R. Oui, on conserve la recommandation d'accorder, dans
3 l'intervalle, les sommes demandées. Puis la
4 justification, je vous dirais, est un peu la
5 suivante.

6 Il y a un certain nombre de faits, je
7 pense, qui sont indéniables. C'est que, un, les
8 actifs vieillissent. Avec le vieillissement, ça
9 demande plus d'efforts de maintenance. Je pense que
10 c'est logique.

11 Puis on observe quand même certains effets,
12 on observe quand même une évolution de différents
13 indicateurs. Bon. Il y a les IF, même si on peut
14 penser que ce n'est pas un indicateur parfait, mais
15 on voit une croissance. On voit que la proportion
16 de maintenance corrective augmente. Et il y avait
17 aussi le nombre de situations de première
18 contingence. Donc, il y a différents indicateurs
19 qui nous montrent qu'on n'est pas stable. On est en
20 train de... on a une situation qui se détériore.

21 Alors, est-ce que cette détérioration-là va
22 se poursuivre? Est-ce qu'elle va être
23 éventuellement stabilisée? Je ne le sais pas, mais
24 on a une situation qui est quand même en train de
25 se détériorer.

1 L'autre point que je vous dirais, c'est
2 qu'il y a... il y a une certitude. C'est que
3 présentement, on n'opère pas de façon optimale. Je
4 pense que c'est à peu près ça, là. C'est important
5 de travailler pour essayer de s'en rapprocher tout
6 le temps, mais on ne travaille pas de façon
7 optimale, c'est... ça m'apparaît clair. Ou, en tout
8 cas, si on est... on travaille de façon optimale,
9 on ne le sait pas. C'est un coup de chance.

10 Mais, en fait, par rapport à la hausse du
11 budget demandé, il y a deux choses, deux choses
12 qu'on a évaluées et qui étaient peut-être un peu
13 plus préoccupantes pour nous. Un, c'est le montant
14 additionnel qu'on demande, est-ce qu'il va être
15 dépensé de façon optimale? Puis ça, on sait que
16 non.

17 Et deux, est-ce qu'on va être capable de le
18 dépenser, le montant? Donc, est-ce que... on
19 demande quarante-cinq millions (45 M\$), finalement
20 on va dépenser zéro ou on demande quarante-cinq ou
21 soixante millions (45-60 M\$) puis finalement on va
22 dépenser quarante-cinq, soixante (45-60 M\$), mais
23 de façon sous-optimale.

24 Et la chose la plus préoccupante dans les
25 deux pour nous, c'est : est-ce qu'on va être

1 capable de dépenser ou pas? Parce que si on donne
2 quarante-cinq millions (45 M\$) puis que finalement
3 on dépense zéro, bien du point de vue du
4 consommateur, c'est quarante-cinq millions (45 M\$)
5 partis en fumée.

6 À ce niveau-là, puis dans les dernières
7 années, on a toujours été assez critique des
8 prévisions du Transporteur quant à ses dépenses de
9 ses charges d'exploitation.

10 (9 h 37)

11 Cette année, on se retrouve avec un
12 historique qui a changé, je pense qu'il faut
13 l'admettre. En deux mille quatorze (2014), les
14 charges d'exploitation ont été ce qui avait été
15 prévu; en deux mille quinze (2015) elles ont été
16 aussi ce qui avait été prévu, même un petit peu
17 plus.

18 Donc, on prend ça en ligne de compte et on
19 accorde, si vous voulez, plus de crédibilité à la
20 prévision puis à la capacité du Transporteur de
21 réaliser les dépenses qu'il annonce.

22 Maintenant, au niveau de l'optimalité, je
23 vais vous soumettre l'analogie suivante du domaine
24 de l'automobile : si vous devez faire un trajet en
25 auto, disons que vous devez partir de Québec puis

1 aller à Montréal - pour les fins de l'exemple -
2 puis là, vous voulez y aller le plus rapidement
3 possible, vous voulez minimiser votre temps. Bien,
4 vous allez évaluer toutes sortes d'options puis
5 vous allez essayer de trouver la stratégie optimale
6 pour vous rendre à Montréal pour minimiser votre
7 temps. Puis vous allez choisir, par exemple, de
8 passer par la 40 puis ça va vous prendre deux
9 heures et demie (2 h 30) puis, après coup, bien,
10 vous allez vous rendre compte que ceux qui ont
11 choisi de passer par la 20 ça leur a pris deux
12 heures et dix (2 h 10). Est-ce que ça veut dire que
13 vous avez perdu deux heures et demie (2 h 30) de
14 votre temps en faisant ce choix-là? La réponse
15 c'est non, vous avez perdu vingt (20) minutes de
16 votre temps.

17 Alors, le fait d'accorder un budget de
18 quarante-cinq (45) ou soixante millions (60 M) au
19 Transporteur, nous, on ne le voit pas comme un
20 risque à hauteur de quarante-cinq (45) ou soixante
21 millions (60 M) sauf si, évidemment, dans les
22 situations où il ne le dépense pas.

23 Mais au niveau de la stratégie, même si la
24 stratégie n'est pas optimale puis que vous accordez
25 soixante millions (60 M) puis que le soixante

1 millions (60 M) est dépensé de façon sous-optimale,
2 le risque financier c'est quoi? C'est peut-être dix
3 (10), c'est peut-être cinq mais je ne pense pas que
4 la stratégie soit tellement sous-optimale qu'on
5 pourrait faire autant, par exemple, avec cinquante
6 pour cent (50 %) des sommes puis que c'est trente
7 millions (30 M) qui est en jeu.

8 Donc notre façon de voir les choses, c'est
9 de dire, bien, il y a quand même une détérioration,
10 on la constate. Les enjeux de fiabilité, c'est
11 important et donc soyons peut-être un peu plus
12 prudents, mettons les sommes, continuons d'évaluer
13 pour essayer de trouver la stratégie optimale puis
14 peut-être que la stratégie optimale ça sera de
15 dire : bien, on fera un peu moins de maintenance
16 puis on ramènera à la baisse s'il faut. Mais, pour
17 nous, il n'y a pas un enjeu fondamental à accorder
18 les sommes demandées aujourd'hui si on a confiance
19 qu'elles vont vraiment être dépensées.

20 Q. [21] Je vous remercie, c'était très clair.

21 R. Je vous en prie.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Q. [22] Effectivement, c'était très clair et je vous
24 ai entendu, Monsieur Gosselin, dans votre première
25 partie sur l'indicateur IF puis je ne veux pas vous

1 pousser à ne pas traiter ce que vous ne vouliez pas
2 traiter mais j'aimerais ça vous entendre - parce
3 que je vous ai entendu sur l'IF - sur la
4 présentation qui a été faite suite à la question
5 préalable en préparation de nuit de ma collègue
6 Duquette, ça a été déposé ce matin la présentation,
7 est-ce que vous en avez une copie? Est-ce que vous
8 voulez avoir... Je peux vous passer, si vous voulez
9 vous rafraîchir, je voulais juste...

10 Me ANDRÉ TURMEL :

11 On parle de la présentation d'HQ faite...

12 LE PRÉSIDENT :

13 HQT-15, Document 2.3.1 et je n'ai pas la cote
14 Régie, je suis désolé.

15 Me ANDRÉ TURMEL :

16 Attendez un instant.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Moi-même je ne l'ai pas.

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 Il est sur le site certainement.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Morceau de robot en moins.

23 Me ANDRÉ TURMEL :

24 Il est sur le site certainement.

25

1 LE PRÉSIDENT :
2 Parce que je peux lui passer ma copie, je n'ai pas
3 de problème, elle n'est pas annotée.
4 Me ANDRÉ TURMEL :
5 Si ça ne vous dérange pas.
6 LE PRÉSIDENT :
7 Absolument pas.
8 Me ANDRÉ TURMEL :
9 Vous dites c'est la copie HQT...
10 LE PRÉSIDENT :
11 C'est la présentation qui a fait suite à la réponse
12 à la question la veille, vous savez...
13 Me ANDRÉ TURMEL :
14 Oui, c'est un peu la nouvelle approche,
15 l'approche...
16 LE PRÉSIDENT :
17 Oui, l'approche...
18 Me LISE DUQUETTE :
19 Celle du mercredi matin.
20 Me ANDRÉ TURMEL :
21 Oui, oui.
22 LE PRÉSIDENT :
23 Q. [23] Monsieur Raymond en a parlé et je comprends ce
24 que vous m'avez dit sur l'indicateur IF mais je
25 voulais juste savoir de votre part, selon vous,

1 parce que, bon, malgré - je vais faire attention à
2 ce que je vais dire - malgré votre jeune âge, vous
3 êtes quand même quelqu'un qui êtes devant nous et
4 qui a une grande habitude d'être devant nous et,
5 donc, une grande connaissance d'être devant nous.

6 Selon vous, l'approche qui a été entre je
7 ne sais pas quelle heure et quelle heure qui nous a
8 donné ça, selon vous est-ce que, parce que j'ai
9 bien compris ce que vous m'avez dit là, ça peut se
10 rejoindre à ça, mais pouvez-vous m'en dire plus?
11 Est-ce que vous pensez que là, il y a vraiment, que
12 le Transporteur pourrait changer de paradigme et
13 aller vers autre chose qui pourrait, que FCEI et la
14 Régie pourraient trouver aussi fort intéressant?

15 R. Je ne suis pas sûr de comprendre exactement ce que
16 vous recherchez.

17 (9 h 43)

18 Q. [24] Bien, en fait, ce que je recherche c'est : ce
19 qui a été présenté dans cette présentation-là,
20 comment vous l'avez reçu, comment FCEI le reçoit?

21 R. Bien, écoutez, évidemment, le travail qui était là
22 était très préliminaire, là.

23 Q. [25] Embryonnaire. Hum, hum.

24 R. C'est ça, embryonnaire, je pense que c'est le bon
25 mot.

1 Q. [26] Hum, hum.

2 R. Alors je ne veux pas me prononcer spécifiquement
3 sur les hypothèses qui ont été faites ou le... la
4 technique utilisée, là. Puis d'ailleurs je ne l'ai
5 pas analysée suffisamment pour pouvoir dire quoi
6 que ce soit d'intelligent là-dessus, je pense.

7 Mais ça revient un petit peu au commentaire
8 d'introduction que j'avais sur la stratégie de la
9 gestion des actifs, je pense, où je disais : bien
10 c'est un... c'est une question très complexe, très
11 vaste, qui intègre tout un paquet de paramètres et
12 d'hypothèses et d'équations, puis c'est un système
13 qui, idéalement, un système qu'on voudrait chercher
14 à résoudre tout en même temps. Parce que, par
15 exemple, vous pouvez penser que, bon, bien c'est
16 quoi la... vous voulez trouver en quelque sorte
17 c'est quoi le point de jonction qui fait que
18 l'indice de continuité est à un niveau tel que le
19 bénéfice que j'en retire ou les inconvénients,
20 disons, les incon... les non-continuités que
21 j'observe, est équivalent au coût que d'atteindre
22 ce niveau-là.

23 Mais la valeur de la continuité n'est pas
24 nécessairement uniforme dans le temps, là. Peut-
25 être que de passer de zéro à point un $(0,1)$, ça a

1 une certaine valeur, puis de point un (0,1) à point
2 deux (0,2) ça a une autre valeur, puis de... À la
3 marge... la valeur à la marge de la continuité peut
4 varier. Le coût aussi, d'aller chercher une unité
5 de plus de continuité, on peut penser qu'il
6 augmente, lui, à mesure que la continuité
7 s'améliore. Puis là, bien, évidemment donc
8 l'objectif qu'on va se donner en termes de
9 continuité affecte la stratégie qu'on va adopter,
10 qui affecte les coûts, qui affecte le choix qu'on
11 va faire par rapport à la continuité, par rapport à
12 la valeur qu'on lui accorde. Donc tout ça, c'est un
13 énorme système, puis on veut trouver la solution
14 qui résout d'ensemble du système d'un coup.

15 C'est très compliqué, je pense qu'il faut
16 le reconnaître. Et de... j'ai perdu le fil, là, de
17 mon... de mes pensées, je m'excuse.

18 Q. [27] Monsieur Gosselin, ma question n'était pas de
19 vous embarrasser.

20 R. Non, non, non, non.

21 Q. [28] C'est juste que je pense que vous maintenez...
22 ma collègue vous a demandé, bon, si vous maintenez,
23 et caetera. Je vous ai compris sur les « F ». Il y
24 a eu... on a vu quand même une présentation
25 différente, je dirais, de la part du Transporteur,

1 en tout cas depuis les dernières années. Alors je
2 me disais que ça doit sûrement... puis les défis,
3 c'est des beaux défis d'économiste aussi, alors je
4 me disais... je voulais juste savoir si vous aviez
5 déjà, préliminairement, une réflexion. Mais on peut
6 arrêter ici, il n'y a pas de problème. Vous avez
7 été très clair sur la position de votre mémoire, ce
8 qui reprend en grande partie le mémoire. Puis on
9 pourra possiblement, si je suis là l'an prochain,
10 parce que je sais que vous y serez probablement, si
11 je suis là, bien on pourra continuer cette
12 conversation, il n'y a aucun problème, là.

13 R. Mais je... Je vous remercie de l'ouverture, mais si
14 je vous disais ma pensée générale, c'est d'être
15 conscient que c'est un exercice qui est quand même
16 très complexe, mais je pense qu'il est souhaitable
17 malgré tout. Et... et une étape importante, je
18 reviens un petit peu à ce que je disais aussi dans
19 la présentation, je pense qu'une étape importante
20 qui est complexe, mais critique si on veut, d'être
21 capable de trouver un équilibre idéal, c'est de
22 réussir à faire le lien entre la stratégie puis son
23 impact sur l'indice de continuité. Mais c'est pas
24 simple. C'est sûr que c'est pas simple.

25 Q. [29] Merci. Est-ce que vous avez une question en

1 réinterrogatoire?

2 RÉINTERROGÉ PAR Me ANDRÉ TURMEL :

3 Q. [30] Oui, monsieur le Président. Dans les faits
4 c'est... dans la foulée de votre question, puis
5 vous connaissez bien monsieur Gosselin pour le voir
6 depuis plusieurs années, il est... c'est un homme
7 prudent, il réfléchit et il prend et... mais je
8 veux juste m'assurer de rappeler donc à monsieur
9 Gosselin, puis vous envoyer à la page 2. Donc la
10 question, sauf erreur, bien la question c'était...
11 la question de madame Duquette, on corrigera, ce
12 qui est mis en citation, là : « Songez à un
13 indicateur qui nous permettrait de voir les coûts
14 évités, et caetera, des effets perturbateurs liés
15 aux IF. » Ça, c'est la question amenée. Est-ce que
16 vous l'avez, Monsieur Gosselin? C'est la page 2 de
17 la présentation.

18 R. Il n'y a pas de présentation.

19 Q. [31] Ah non, bien dans... c'est-à-dire le document
20 que vous a remis monsieur le président.

21 R. Ah, O.K. O.K.

22 (9 H 48)

23 Q. [32] Oui. Parce que, bref, la question c'est, si
24 j'ai bien compris, Maître Turgeon voulait connaître
25 votre... comment la FCEI réagissait à la réaction

1 de HQT à la question posée par maître Duquette et
2 la question apparaît à la page 2. Et je sais que
3 vous ne vous prononcez pas parce que c'est
4 complexe, mais sauf à l'égard de la question qui
5 est posée, songer à un indicateur qui nous
6 permettrait de voir les coûts évités des effets
7 perturbateurs liés aux IF, sans prononcer sur si
8 c'est le bon indicateur, le fait qu'il y ait un
9 indicateur, je comprends que ça va dans le sens de
10 ce que vous avez écrit dans votre preuve,
11 néanmoins?

12 M. ANTOINE GOSSELIN :

13 R. Oui.

14 Q. [33] Bon. D'accord.

15 R. Mais, les coûts évités sont de deux ordres. Et je
16 pense que madame Duquette faisait référence
17 beaucoup aux coûts pour les clients, les
18 utilisateurs du service de transport. Il y a aussi
19 à l'interne, dans le processus de gestion des
20 actifs, des coûts évités aussi qui peuvent entrer
21 en ligne de compte. Donc, il y a des coûts à faire
22 du travail préventif, mais il peut y avoir aussi
23 des coûts évités à faire du travail préventif, donc
24 il y a beaucoup... tout ça doit être pris en ligne
25 de compte.

1 Q. [34] D'accord. Je vous remercie. Et peut-être juste
2 pour revenir également sur la question de maître de
3 Repentigny de la Régie. Je veux juste bien
4 comprendre. Donc, à la page 7 de votre preuve, le
5 trente-trois millions (33 M\$), on vous a demandé
6 s'il était possible de le ventiler, mais est-ce que
7 j'ai compris qu'il n'est pas possible pour vous de
8 le ventiler parce que, d'une part, il y a un
9 montant qui vient d'une soustraction d'une moyenne
10 sur cinq ans. Mais, l'autre aspect, c'était que
11 l'autre donnée de l'équation, c'est que HQT n'avait
12 elle-même pas mentionné l'information, donc vous ne
13 pouvez pas la ventiler, c'est exact?

14 R. C'est exact. C'est exact.

15 Q. [35] Je vous remercie. Ça termine nos questions.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Q. [36] Parfait. Merci. Merci, Monsieur Gosselin, vous
18 êtes maintenant libéré pour retourner à quelque
19 part vers Québec, je ne sais pas quelle route
20 optimale vous allez prendre. Mais, je sais que
21 généralement vous suivez un rail...

22 R. Exact. C'est exact.

23 Q. [37] ... règle générale.

24 R. Alors, les choix sont plus limités.

25 Q. [38] Et ce n'est pas toujours le plus optimal au

1 niveau du temps, mais le plus confortable sans
2 doute. Alors, merci beaucoup. Merci, Maître Turmel.
3 On va prendre une courte pause avant
4 d'entreprendre... Oui, Maître Hamelin, avant la
5 pause et après ça ce sera SÉ/AQLPA.

6 Me PAULE HAMELIN :

7 Alors, bonjour, Monsieur le Président.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Bonjour.

10 Me PAULE HAMELIN :

11 Paule Hamelin pour Nalcor Energy Marketing. J'ai,
12 dans mon souvenir, que maître Fréchette devait nous
13 indiquer ce matin s'il entendait faire une contre-
14 preuve en fonction de la preuve, bien, de
15 l'ensemble des preuves des intervenants qu'il avait
16 entendues jusqu'à ce jour ou jusqu'à ce moment. Je
17 pensais qu'il allait le faire comme ce matin en
18 début d'audience. C'est ce que j'avais comme
19 souvenir. Je n'ai pas revu les notes, là, mais je
20 voudrais juste savoir s'il a cogité sur la question
21 de la contre-preuve.

22 LE PRÉSIDENT :

23 On peut lui demander. Moi, je n'ai pas été... il
24 n'y a pas eu non plus de lettre déposée. Alors,
25 donc Maître Fréchette, directement.

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Écoutez, je vais... je vais en rerediscuté à

3 nouveau avec monsieur Verret puis je vous

4 reviendrai au retour de la pause, si vous

5 permettez.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Parfait. Ça vous convient?

8 Me PAULE HAMELIN :

9 Oui.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Merci. Alors, une courte pause de dix (10) minutes.

12 Alors, il est dix heures... il est dix heures moins

13 dix (9 h 50), donc dix heures (10 h 00) avec

14 SÉ/AQLPA.

15 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

16 LE PRÉSIDENT :

17 Maître Fréchette, bonjour.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Bien, rebonjour. Alors, sous réserve de nos... de

20 vos futurs interlocuteurs, messieurs Deslauriers et

21 Fontaine...

22 LE PRÉSIDENT :

23 Oui.

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 ... il n'y aurait pas de contre-preuve qui serait

1 administrée par le Transporteur à ce jour.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Parfait. Merci pour l'information, Maître

4 Fréchette.

5 Me YVES FRÉCHETTE :

6 Merci.

7 LE PRÉSIDENT :

8 J'ai les témoins? Oui, j'ai aussi l'avocat, c'est

9 bon, parce que sinon il aurait fallu que quelqu'un

10 d'office. Ça aurait probablement été maître Turmel,

11 c'est plus près de moi.

12 Me DOMINIQUE NEUMAN :

13 Oui, ça aide toujours d'avoir un avocat.

14 LE PRÉSIDENT :

15 En salade, c'est très bon.

16 Me DOMINIQUE NEUMAN :

17 Non, moi, j'ai tendance à ne pas manger des

18 confrères.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Très santé, très santé. Sur ces paroles

21 édifiantes...

22 Me DOMINIQUE NEUMAN :

23 Oui.

24 LE PRÉSIDENT :

25 ... qui sont diffusées à travers le Québec...

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Ah! Oui. Absolument. Et qui sont éternisées par le
3 sténographe.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Tout à fait. Nous allons donc débiter, Maître
6 Neuman. Merci d'être...

7 PREUVE DE SÉ/AQLPA

8 Me DOMINIQUE NEUMAN :

9 Merci beaucoup, Monsieur le Président. Bonjour
10 Monsieur le Président, bonjour Mesdames les
11 Régisseuses. Dominique Neuman pour Stratégies
12 énergétiques et l'Association québécoise de lutte
13 contre la pollution atmosphérique.

14 (10 h 09)

15 Nous avons deux témoins, monsieur Jean-Claude
16 Deslauriers et monsieur Jacques Fontaine, qui sont
17 prêts à être assermentés.

18

19 L'AN DEUX MILLE SEIZE (2016), ce vingt-cinquième
20 (25e) jour du mois de novembre, ONT COMPARU :

21

22 JEAN-CLAUDE DESLAURIERS, consultant en énergie,
23 ayant une place d'affaires au 2500, rue des Frênes,
24 9e Lac, Chertsey (Québec);

25

1 JACQUES FONTAINE, consultant en énergie ayant une
2 place d'affaires au 10946, avenue de Rome, Montréal
3 (Québec);

4
5 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
6 solennelle, déposent et disent :

7
8 INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

9 Monsieur le Président, nous avons au dossier trois
10 pièces, c'est-à-dire C-SÉ-AQLPA-12, 13 et la
11 version révisée 17, avec différents erratum, 18, 23
12 et 19. Nous avons déjà déposé un affidavit, mais il
13 y a un autre erratum qui s'est ajouté, puis il y
14 avait une erreur cléricale dans l'affidavit. Ça
15 fait qu'il y a un autre affidavit qui va être
16 déposé physiquement. Il existe mais on n'a pas
17 encore trouvé de commissaire à l'assermentation
18 indépendant. Ça fait qu'on va trouver ça d'ici
19 peut-être une heure ou deux, puis on va le déposer
20 au greffe de la Régie.

21 Q. [39] Alors, Monsieur Fontaine, dans votre mémoire,
22 vous êtes préoccupé par les retards dans les
23 démantèlement, enlèvement et remise en état
24 d'actifs de la part d'Hydro-Québec TransÉnergie.
25 Est-ce que vous pourriez élaborer sur ce sujet?

1 M. JACQUES FONTAINE :

2 R. Alors, en effet, nous avons comparé les retards
3 dans les démantèlement, enlèvement et remise en
4 état entre les dossiers R-3981-2016, R-3934-2015 et
5 R-3905-2014. Nous avons constaté qu'entre les
6 dossiers 3905-2014 et 3934-2015, il y avait eu un
7 seul retard, alors que nous en constatons sept
8 entre les dossiers R-3934-2015 et R-3981-2016. Nous
9 craignons que ce soit pour des motifs strictement
10 budgétaires qu'Hydro-Québec TransÉnergie retarde
11 inter-annuellement, donc entre génération de
12 clients des démantèlement, enlèvement et remise en
13 état, des sites qui seraient par rapport requis,
14 notamment pour des motifs environnementaux.

15 En audience, le vingt-deux (22) novembre,
16 madame Boucher pour Hydro-Québec Transport affirme
17 que ce ne serait pas des motifs budgétaires qui
18 expliqueraient ces retards et reports. Elle nous
19 indique que c'est le retard ou report des ajouts de
20 certains actifs de remplacement qui expliquerait le
21 retard dans le démantèlement, dans le démantèlement
22 des actifs plus anciens. Cela se trouve aux notes
23 sténographiques du vingt-deux (22) novembre deux
24 mille seize (2016) en page 296 aux lignes 14 à 21.

25 Alors, nous prenons acte des dires de

1 madame Boucher. Mais nous continuerons d'effectuer
2 un suivi de cette question afin de nous assurer que
3 ces retards n'affectent pas négativement des
4 décontaminations de sites qui seraient dûs.

5 Q. [40] Merci, Monsieur Fontaine. Je passe à monsieur
6 Deslauriers. Pourquoi croyez-vous qu'il importe que
7 le Transporteur compare les résultats de
8 l'indicateur SAIFI, qui est l'indicateur de
9 fréquence des interruptions, entre des
10 raccordements de postes en bouclage et des
11 raccordements de postes en dérivation dans une même
12 zone géographique?

13 M. JEAN-CLAUDE DESLAURIERS :

14 R. Nous croyons que les postes en dérivation sont
15 beaucoup plus sensibles aux perturbations et aux
16 défauts transitoires sur les lignes que les postes
17 en bouclage. Mais il faut comparer des postes
18 comparables. Ce que monsieur Giroux d'Hydro-Québec
19 n'a pas fait dans son exemple en audience.

20 Dans l'exemple de monsieur Giroux, on
21 aurait donc dû comparer un double bouclage avec une
22 double dérivation, alors qu'il a comparé un simple
23 bouclage à une double dérivation. Ce qui donnerait
24 peut-être des résultats de fiabilité semblables. On
25 ne le sait pas exactement.

1 Mais nous maintenons qu'un double bouclage
2 est plus fiable qu'une double dérivation. Dans
3 notre cas, c'est le double bouclage que nous
4 voulions comparer.

5 (10 h 14)

6 Dans notre rapport nous avons choisi dix
7 (10) postes. Dix (10) postes satellites sur le
8 réseau cent vingt (120) kV, dans la même région. Il
9 y avait cinq postes en double dérivation, trois
10 postes en simple bouclage et deux postes en double
11 bouclage et nous voulions voir les statistiques là-
12 dessus.

13 Notre souhait, tel qu'exprimé dans le
14 rapport, continue d'être qu'Hydro-Québec
15 TransÉnergie puisse s'engager à la demande de la
16 Régie à présenter des résultats d'un test
17 représentatif, juste un test, là, de l'indice
18 SAIFI, qui est l'indice sur la fréquence
19 d'interruptions, pour des postes en dérivation
20 comparés à des postes bouclés choisis dans la même
21 région géographique. Parce qu'il faudrait des
22 conditions atmosphériques semblables, pour la
23 quantité d'orages en particulier, qui est peut-être
24 l'élément le plus... le plus fréquent pour calculer
25 la fréquence d'interruptions.

1 Nous invitons donc la Régie à requérir les
2 résultats d'un tel test dans le cadre d'un suivi de
3 la décision à intervenir au présent dossier. Ceci
4 afin que la Régie puisse déterminer s'il y a lieu
5 de requérir une étude plus complète de cette
6 corrélation sur l'ensemble du réseau d'ici la
7 prochaine cause tarifaire. L'objectif est d'aider
8 la Régie à prendre des décisions éclairées quant au
9 choix d'investissements futurs entre les
10 raccordements en dérivation et les raccordements en
11 bouclage. On sait que, le bouclage, c'est plus
12 dispendieux mais, si la fiabilité est moindre, la
13 corrélation, est-ce que ça vaut la peine ou pas?
14 Moi, je n'ai rien, je ne sais pas si la Régie a des
15 dossiers secrets que je n'ai jamais vus à cet
16 effet-là. Donc, un test pourrait être intéressant.

17 Q. [41] Je vous remercie, Monsieur Deslauriers. Je
18 re passe à monsieur Fontaine. Je vous demanderais
19 d'abord de comparer, et en lien avec des questions
20 qui s'en viennent un peu plus tard, de comparer...
21 de commenter les quarante-cinq millions (45 M) par
22 an supplémentaires récurrents qui sont demandés par
23 Hydro-Québec Transport pour la maintenance de ses
24 actifs en application son modèle de gestion des
25 actifs.

1 M. JACQUES FONTAINE :

2 R. Oui. Pour commencer, monsieur Deslauriers puis moi,
3 on était à l'Hydro dans les années quatre-vingts
4 (80). Au début des années quatre-vingts (80), pour
5 des raisons strictement budgétaires, Hydro-Québec a
6 déplacer l'entretien. A reporté l'entretien parce
7 que c'était moins utile. Et s'en sont suivis, vers
8 la fin des années quatre-vingts (80), quatre-vingt-
9 huit (88), quatre-vingt-neuf (89), là je n'ai pas
10 les dates exactes, des plans de réhabilitation. Des
11 plans de réhabilitation qui étaient de l'ordre du
12 milliard de dollars.

13 Alors, là, présentement, on est dans
14 l'incertitude. Est-ce que le quarante-cinq millions
15 (45 M) est requis ou pas? Juste pour mettre ça en
16 perspective, si on rapproche le quarante-cinq
17 millions de dollars (45 M\$) des cent soixante-dix
18 mille gigawattheures (170 000 GWh) que fournit...
19 qui est la charge d'Hydro-Québec Distribution en
20 énergie annuelle, bien, ça revient à un chiffre
21 inférieur à trois centièmes de sous. Alors, est-ce
22 qu'on prend le risque...

23 Q. [42] Trois centièmes de sous par combien?

24 R. Par kilowattheure.

25 Q. [43] O.K.

1 R. Je pense que j'ai dit, par kilowattheure à trois
2 centièmes de sous. Alors, est-ce qu'on prend le
3 risque pour cette somme-là? Et puis juste un petit
4 détail sur l'étude qu'Hydro-Québec Transport a
5 déposée. Sur le coût de perdre un kilowattheure au
6 résidentiel, quatorze sous (14 ¢) du kilowattheure
7 ou cent quarante dollars (140 \$) du mégawattheure,
8 ça me semble excessivement bas. Moi, je ne crois
9 pas qu'au Québec, avec du chauffage, que si on n'a
10 pas d'électricité en hiver ça vaut quatorze sous
11 (14 ¢) du kilowattheure.

12 Q. [44] Vous mentionnez, dans votre expérience, qu'à
13 certaines années que vous avez indiquées Hydro-
14 Québec a procédé à un plan de réhabilitation. Est-
15 ce qu'on parle d'un plan d'investissements?

16 R. Un plan d'investissements, oui.

17 Q. [45] D'accord. Certains témoins, dans la présente
18 audience, ont mentionné que... ont argumenté que la
19 dépense, la dépense supplémentaire en
20 investissements n'était justifiée parce que,
21 historiquement, si l'on mettait en relation les
22 montants... le fait que, dans certaines années, il
23 y a eu des dépenses supplémentaires en
24 investissements, ça ne s'est pas traduit la même
25 année par une modification à... une amélioration de

1 l'indice de continuité. Est-ce que vous avez un
2 commentaire à faire là-dessus?

3 (10 h 19)

4 R. Oui. Bien, souvent, quand on va faire des
5 investissements, c'est qu'on veut avoir un impact
6 sur de nombreuses années et pas nécessairement sur
7 seulement l'année en cours. Généralement, ça va se
8 faire sentir plusieurs années ensuite. Il va y
9 avoir un décalage dans le temps.

10 Q. [46] O.K. Vous avez mentionné un investissement,
11 bien, en fait, vous...

12 R. Oui.

13 Q. [47] ... vous parlez d'une dépense en même temps.

14 R. Bien, si c'était une dépense, c'est la même chose.

15 Q. [48] Oui. D'accord. Monsieur Fontaine, quels sont
16 vos commentaires sur l'évolution des indicateurs de
17 continuité de service du Transporteur?

18 R. Oui. Bien, nous avons comparé les résultats des
19 indicateurs de continuité de service enregistrés en
20 deux mille quinze (2015) à la fois la moyenne à
21 long terme, ainsi qu'au meilleurs et pires
22 résultats obtenus sur l'historique qu'on avait en
23 notre possession. Alors, sur le nombre de pannes et
24 interruptions planifiées, on peut dire que le
25 chiffre de deux mille quinze (2015) est inférieur à

1 la moyenne à long terme, et beaucoup plus près du
2 meilleur résultat que du pire.

3 Nous avons aussi constaté que la durée
4 moyenne des pannes et interruptions planifiées, en
5 deux mille quinze (2015), est inférieure à la
6 moyenne à long terme mais le résultat est à peu
7 près équidistant des meilleurs et pires résultats
8 enregistrés.

9 Et, troisièmement, nous notons que l'indice
10 de continuité de transport en deux mille quinze
11 (2015) est le meilleur enregistré depuis deux mille
12 un (2001). Et notre conclusion, c'est que les
13 indices de continuité ont été très satisfaisants en
14 deux mille quinze (2015).

15 Q. [49] Et, Monsieur Fontaine, quels sont vos
16 commentaires sur l'évolution en deux mille quinze
17 (2015) des indicateurs environnementaux?

18 R. Bien, on va vous couvrir ici trois indicateurs : la
19 superficie totale d'emprise traitée aux fins de
20 contrôle de la végétation, le taux de réutilisation
21 des huiles minérales, et la gestion des
22 déversements accidentels.

23 Bon, pour la superficie totale d'emprise
24 traitée aux fins de contrôle de la végétation,
25 selon nous, cet indicateur est très bien maîtrisé.

1 Le taux de réutilisation des huiles minérales, nous
2 voyons en deux mille quinze (2015) d'excellents
3 résultats. Et nous soulignons aussi que le
4 Transporteur n'a pas acheté d'huile isolante
5 nouvelle depuis deux mille neuf (2009), ce que vous
6 trouvons bon.

7 Et, troisièmement, quant à la gestion des
8 déversements accidentels dans l'environnement,
9 bien, là, nous constatons que les résultats obtenus
10 en deux mille quinze (2015) par le transporteur
11 pour cet indicateur sont malheureusement moins
12 probants. D'après nous, Hydro-Québec Transport
13 devrait fournir un plan pour améliorer sa
14 performance.

15 Q. [50] D'accord. Merci, Monsieur Fontaine. Je passe
16 maintenant aux indicateurs qui sont retenus à des
17 fins corporatives pour la bonification salariale.

18 Dans sa décision que vous rappelez,
19 Monsieur Fontaine, la décision D-2016-029, au
20 dossier R-3934-2015, au paragraphe 62, la Régie
21 reconnaissait dans le revenu requis d'Hydro-Québec
22 TransÉnergie un montant d'un virgule quatre million
23 (1,4 M) à titre de rémunération incitative prévue
24 pour l'année témoin deux mille seize (2016).
25 Toutefois, le tribunal indiquait qu'aux fins de

1 faire reconnaître dans le cas de ses prochains
2 dossiers tarifaires les charges qui sont associées
3 à la rémunération incitative dans ses revenus
4 requis, le Transporteur devrait revoir les cibles
5 fixées par les objectifs corporatifs afin qu'elles
6 soient suffisamment ambitieuses et qu'elles
7 reflètent un réel défi l'incitant à améliorer sa
8 performance et à rechercher un niveau supérieur de
9 réalisation. Selon vous, est-ce que Hydro-Québec
10 TransÉnergie a répondu aux attentes de la Régie?

11 R. Bien, nous dirons, partiellement. Nous constatons
12 d'abord que le Transporteur propose trois nouveaux
13 objectifs corporatifs. Premièrement, l'évolution de
14 la satisfaction générale de la population à l'égard
15 d'Hydro-Québec. Deuxièmement, un indice global
16 d'engagement des employés d'Hydro-Québec Transport
17 déterminé lors du sondage de l'automne deux mille
18 seize (2016). Et, troisièmement, la disponibilité
19 des neuf groupes convertisseurs des quatre
20 principales interconnexions. Alors, nous sommes
21 tout à fait favorables à l'introduction de ces
22 trois nouveaux objectifs corporatifs. Et on sait
23 qu'ils ne seront pas simple à améliorer ou à
24 rencontrer.

25 Mais, par ailleurs, nous sommes moins

1 impressionnés par la continuation de la faiblesse
2 des ambitions du Transporteur quant à son
3 indicateur corporatif d'indice de continuité du
4 Transport.

5 (10 h 24)

6 Nous croyons que cet indicateur sur l'indice de
7 continuité de transport, devrait voir son seuil, sa
8 cible et son idéal améliorés, car ils sont
9 actuellement relativement faciles à atteindre.

10 Et, par ailleurs, nous ne pensons pas que
11 le régime de rémunération incitative devrait
12 accorder des bonis les années où il existe des
13 rapports de non-conformité aux normes de fiabilité
14 du NERC ou NPCC. Nous croyons en effet qu'il ne
15 devrait y avoir de la rémunération incitative sur
16 cet indicateur que les années où aucun tel rapport
17 n'a été émis. Donc le seuil, la cible, l'idéal de
18 cet indicateur devraient tous être de zéro aux non-
19 conformités.

20 Nous réitérons par ailleurs que la quantité
21 des autorisations des investissements et la
22 quantité de nouveaux actifs mis en service ne
23 devraient pas faire partie des objectifs
24 corporatifs du Transporteur et générer des bonis.
25 C'est l'état des besoins qui détermine si des

1 investissements doivent être proposés, s'ils
2 doivent être autorisés par la Régie et s'ils
3 doivent se réaliser.

4 Nous avons entendu monsieur Marc Boucher le
5 dix-huit (18) novembre deux mille seize (2016) nous
6 dire que ces objectifs corporatifs sont en révision
7 pour deux mille dix-sept (2017). C'est aux notes
8 sténographiques du dix-huit (18) novembre deux
9 mille seize (2016) aux pages 96 et 97.

10 Il y aura donc lieu d'examiner, dans la
11 prochaine cause tarifaire, si ces objectifs
12 répondront aux préoccupations que la Régie a
13 exprimées l'an dernier et à ceux que je viens
14 d'exprimer.

15 Q. [51] Merci beaucoup, Monsieur Fontaine. Je repasse
16 à monsieur Deslauriers. Je vous demanderais d'abord
17 pourquoi vous considérez qu'il soit important de
18 bien définir le taux des pertes électriques sur le
19 réseau de transport?

20 M. JEAN-CLAUDE DESLAURIERS :

21 R. Bien dans notre rapport, nous avons constaté un
22 flou dans la définition du taux de pertes. S'agit-
23 il d'un taux représentatif des pertes en énergie?
24 Ou plutôt d'un taux de pertes en période de pointe,
25 soit sur la puissance ou sur l'énergie? Ce n'est

1 pas clair. Mais en audience, les réponses du panel
2 numéro 2 ont clarifié la situation et le taux de
3 pertes est calculé sur l'énergie annuelle mesurée.

4 Il demeure néanmoins que le libellé
5 habituel que la Régie utilise, la Régie fixe le
6 taux de pertes de transport à X pour cent du débit
7 horaire maximal, tel que mesuré au point de
8 livraison. Ce libellé-là crée une certaine
9 ambiguïté parce que ça semble faire référence à la
10 pointe du réseau. C'est ambigu qu'est-ce que c'est
11 que le débit horaire maximal. Surtout si on prend
12 la valeur annuelle en énergie. La corrélation n'est
13 pas facile à faire.

14 Donc on croit que ce libellé-là devrait
15 être amélioré. Nous avons fait, dans notre rapport,
16 un petit calcul en pointe, en énergie, et nous
17 avons trouvé qu'à la pointe la perte est au minimum
18 huit point six pour cent (8,6 %). À la pointe. Ça
19 pourrait être probablement pas mal plus élevé que
20 ça.

21 Q. [52] Monsieur Deslauriers, que pensez-vous de
22 l'éventualité qui est parfois évoquée, de réaliser
23 un balisage sur le taux de pertes?

24 R. Le Transporteur l'a souligné dans sa preuve... les
25 centres de production sont éloignés au Québec, mais

1 il y a aussi beaucoup de compensations sur les
2 lignes et les interconnexions en courant continu
3 sont un facteur qui va dans le sens d'augmenter les
4 pertes.

5 Q. [53] Donc est-ce qu'un balisage, là, de... est-ce
6 que c'est une bonne idée? Est-ce que c'est... est-
7 ce que c'est réaliste?

8 R. Bien c'est tout à fait évident qu'un balisage est
9 utopique. Ça ne servirait à rien puisqu'il n'y a
10 pas... il n'y a pas de réseau comparable. J'ai une
11 bonne connaissance d'à peu près tous les réseaux en
12 Amérique du Nord, un peu en Amérique du Sud. J'ai
13 regardé aussi même en Chine, je suis allé en
14 Afrique. Des réseaux comme celui d'Hydro-Québec, ça
15 n'existe pas. J'ai pas les détails de ce qui se
16 passe en Russie, là, parce qu'ils ont des... ils
17 ont un réseau assez complexe, mais si on veut faire
18 un balisage avec le réseau russe, ça pourrait peut-
19 être donner des indications intéressantes. Donc,
20 c'est une utopie.

21 (10 h 28)

22 Q. [54] Et quand vous dites que, dans différentes
23 régions du monde, un réseau comme celui d'Hydro-
24 Québec ça n'existe pas, ça n'existe pas quant à
25 quel aspect?

1 R. Bien, la longueur puis la quantité d'éléments de
2 compensation. Le réseau du Minnesota, par exemple,
3 a un compensateur statique, parce que j'ai eu le
4 plaisir de faire des tests là-dessus, là, v'là
5 longtemps. Le Manitoba aussi. Bon, il y a une
6 interconnexion au Manitoba, qui est là depuis mil
7 neuf cent soixante-deux (1962), qui avait été
8 installée avec des valves au mercure en mil neuf
9 cent soixante-deux (1962) parce qu'il n'y avait pas
10 de thyristor à ce moment-là. Mais... donc, il y a
11 beaucoup de réseaux qui ont une interconnexion. Je
12 suis allé visiter une interconnexion entre la
13 Tchécoslovaquie puis l'Allemagne, bon, bien, ils en
14 ont une. C'est sûr qu'en Suède, il y a des... sur
15 certaines îles, il y a des interconnexions en
16 courant continu, donc il y a des convertisseurs.

17 Si vous visitez un convertisseur, comme si
18 vous allez à Châteauguay, celui qui n'est pas loin,
19 là, c'est un édifice assez important, là, c'est...
20 les valves, c'est approximativement cinquante...
21 entre cinquante (50) et soixante mètres (60 m) de
22 haut. Et ce sont des thyristors. Et, si vous
23 regardez le système de refroidissement associé avec
24 un convertisseur, vous allez être impressionnés.
25 Celui de Châteauguay est à l'eau glycol et ça prend

1 beaucoup de pompes pour faire circuler cette eau
2 glycol là dans les valves. Parce que, des
3 thyristors, c'est des transistors. Si mon
4 ordinateur a besoin de se refroidir, là, imaginez
5 qu'est-ce que ça a de l'air dans un convertisseur.
6 Ça fait que, si vous mesurez la quantité de joules
7 qui passent là, vous comprenez qu'il y a des
8 pertes.

9 Et, aussi, les compensateurs statiques, ce
10 sont des équipements à thyristors aussi. Ce sont
11 des bains de condensateurs avec des inductances
12 manoeuvrés par des thyristors, donc il y a des
13 pertes là aussi. Il y a des systèmes de
14 refroidissement pour éliminer toute cette chaleur-
15 là.

16 Donc, un réseau particulier et faire des
17 comparaisons, c'est faisable, là, mais ça
18 donnerait... ça ne serait pas significatif. Le
19 Transporteur perdrait un peu son énergie et son
20 temps.

21 Q. [55] O.K. Et, Monsieur Deslauriers, donc, est-ce
22 qu'il y a des mécanismes à mettre en place qui
23 pourraient limiter le taux de pertes en transport?

24 R. Bien, selon nous, il faut se résigner, au Québec, à
25 un taux de pertes de transport élevé. Ce qui est dû

1 à la morphologie du réseau qui, par ses outils de
2 compensation, permet une plus grande capacité de
3 transport sans multiplier le nombre de lignes. Dans
4 un réseau au courant alternatif, en effet, il n'y a
5 pas de mécanismes qui peuvent éviter cette
6 augmentation, autres qu'ajouter des lignes. Si on
7 ajoute des lignes, on baisse le taux de pertes,
8 c'est assez évident. Donc, on doit se résigner. Et,
9 s'il y a des nouvelles lignes, le taux de pertes va
10 baisser un peu mais aussitôt qu'on va remettre de
11 la compensation et le... il y a encore de la marge
12 au niveau de la compensation, série des lignes en
13 particulier, qui est plafonné à quarante-cinq pour
14 cent (45 %), habituellement. Mais on peut aller
15 plus loin maintenant. On pourrait aller pas mal
16 plus haut que ça. Ce qui pourrait permettre
17 d'augmenter la capacité de transit sur le réseau de
18 façon significative.

19 Q. [56] Finalement, Monsieur Deslauriers, je vous
20 poserais une question mais qui serait juste en
21 rapport avec certains témoignages qui ont été
22 rendus au présent dossier, sur un sujet qui sera
23 développé davantage dans un dossier ou dans une
24 phase future. Vous avez, dans votre rapport,
25 constaté un manque de rigueur dans la

1 classification des investissements entre les
2 différentes catégories, notamment quant à l'usage
3 inconstant, par le Transporteur, de la catégorie du
4 maintien et de l'amélioration de la qualité. La
5 Régie a reporté l'examen de cette question à une
6 audience ultérieure. Mais, tant Hydro-Québec que
7 Nalcor sont revenues sur ce sujet au cours de la
8 présente audience.

9 Pourriez-vous donc élaborer sur les grandes
10 lignes de votre position et réagir à ce qui a été
11 spécifiquement dit par ces deux participants sur ce
12 sujet lors de la présente audience?

13 R. Bien, nous sommes heureux de voir que la Régie
14 trouve la question pertinente. J'avais soulevé
15 cette question-là dans un rapport en deux mille
16 neuf (2009), là, sur la mise à niveau du réseau,
17 qui a été amplement mentionné par le Transporteur.
18 Ça vaut la peine de le relire, là.

19 Nous acceptons d'emblée la décision du
20 tribunal à l'effet de reporter cette question de
21 façon à permettre l'élaboration d'une preuve plus
22 complète. Parce que le Transporteur a du travail à
23 faire puis il a peut-être des suggestions à
24 proposer. Donc, ça vaut la peine de regarder le
25 dossier comme il faut.

1 (10 h 33)

2 C'est une question d'équité envers tous les
3 clients du Transporteur que se pencher sur ce
4 manque de rigueur. Là, il y a un flou. Nous
5 acceptons donc de mettre en veilleuse cette section
6 de notre rapport. Donc, on ne parlera pas vraiment
7 du rapport tel qu'il est présenté. On y reviendra,
8 j'espère. O.K.

9 Cependant, nous voulons faire un
10 commentaire sur les réponses que monsieur Jean-
11 Pierre Giroux a données à la question de madame
12 Duquette. Aux notes sténographiques du vingt-deux
13 (22) novembre, à la fin de la question numéro 108,
14 page 95, lignes 21 à 25, madame la régisseur
15 Duquette demandait s'il était possible de
16 quantifier la capacité ou la robustesse
17 supplémentaire amenée dans la catégorie maintien et
18 amélioration de la qualité. La réponse de monsieur
19 Giroux est parfaitement correcte quand il dit que :

20 De par sa nature, [une ligne] est un
21 élément qui amène beaucoup de capacité
22 et qui peut être un peu supérieur aux
23 besoins immédiats.

24 Mais la suite de sa réponse est incorrecte quand il
25 dit que ça peut être... la quantité, ça peut être

1 « entre zéro et la valeur maximale » et que
2 « Toutes les réponses sont bonnes. » J'ai beaucoup
3 de difficulté avec cette partie de sa réponse.

4 Selon nous, quand un projet est déposé, les
5 paramètres, les hypothèses du projet sont définis,
6 sont clairs. Et par simulation, on peut alors
7 quantifier la nouvelle capacité générée.
8 Évidemment, cette capacité va varier - et ça a été
9 invoqué - en fonction des variations futures des
10 différents paramètres, comme si la charge change,
11 s'il y a des nouvelles centrales. C'est sûr que ça
12 va changer. Mais on peut, au moment du projet,
13 quantifier cette capacité avec suffisamment de
14 précision pour la gérer avec une certaine rigueur
15 et ainsi allouer correctement l'apport du coût de
16 l'actif à la bonne catégorie. C'est faisable. Ça
17 peut présenter des difficultés mais c'est possible.
18 Et on peut le faire avec assez de précision pour
19 que ce soit utile et « gérable ».

20 Je vous donne un exemple. Une nouvelle
21 ligne peut amener une... l'accroissement de
22 capacité sur le réseau, globalement, une ligne, ça
23 peut porter deux mille cinq cents mégawatts
24 (2500 MW) mais en pratique, la capacité... la
25 modification de capacité du réseau serait de

1 l'ordre d'entre mille (1000) et mille cinq cents
2 mégawatts (1500 MW), pas plus que ça.

3 Mais là, si on en attribut à certains...
4 soit à des nouvelles centrales ou des nouvelles
5 charges, puis il y a une capacité excédentaire, on
6 peut le compter, on peut le qualifier avec assez de
7 précision parce que les outils de simulation sont
8 assez bons aujourd'hui avec les modèles pour faire
9 une bonne job de ce côté-là. La partie la plus
10 difficile quand on fait une simulation, c'est de
11 simuler les charges. C'est extrêmement difficile.
12 Ça, c'est la partie sensible.

13 Quand on ajoute une centrale, ça ne pose
14 pas de problème. La précision est très bonne. Mais
15 les ajouts de charge peuvent être délicats. Mais je
16 pense que le Transporteur a un peu exagéré quand il
17 a parlé de déplacement de charges à partir de a
18 Côte-Nord puis... Quand on perd mille mégawatts
19 (1000 MW) sur la Côte-Nord, ce mille mégawatts-là
20 (1000 MW) ne se retrouve pas à Montréal le
21 lendemain matin. Il y a un peu d'exagération dans
22 l'approche du Transporteur. Ça répond à... et
23 j'espère avoir l'occasion de revenir sur ce sujet-
24 là.

25 Q. [57] Alors, sur ces belles paroles porteuses

1 d'avenir, ça complète le témoignage de monsieur
2 Deslauriers et monsieur Fontaine qui sont prêts à
3 répondre à d'autres questions.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Merci, Maître Neuman. Est-ce que j'ai un avocat
6 d'un intervenant qui veut contre-interroger le
7 panel? Merci. Maître Fréchette? Il n'y aura pas de
8 questions. Maître de Repentigny? Tout était clair.
9 C'était clair. C'est... Il n'y aura pas d'autres
10 questions. Ça a été clair pour ce qui est de... On
11 va laisser ce qui est dans d'autres dossiers dans
12 d'autres dossiers mais pour ce dossier-ci, je pense
13 que ça a été clair. Alors, je vous remercie,
14 Messieurs, vous êtes libérés. Alors, bonne fin de
15 journée. Maître Neuman, vous n'avez pas de
16 réinterrogatoire, j'imagine?

17 Me DOMINIQUE NEUMAN :

18 Non, pas vraiment.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Merci.

21 Me DOMINIQUE NEUMAN :

22 Les questions additionnelles étaient suffisamment
23 brèves pour que je n'aie pas besoin de faire
24 contre-interrogatoire.

25 (10 h 38)

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci, Maître Neuman. Alors à ce stade-ci, il est
3 dix heures trente-huit (10 h 38), ça met fin à
4 cette journée-ci. Nous nous revoyons mardi pour les
5 plaidoiries donc on va commencer par maître
6 Fréchette. On va suivre la liste par ordre
7 alphabétique, à moins que mardi quelqu'un me dise
8 qu'il y a quelque chose, qu'il veut passer avant
9 l'autre mais je vous inviterais à vous arranger
10 puis vous me direz où vous en êtes puis moi je vais
11 vous suivre là-dessus.

12 Mais je sais que je vais d'abord et avant
13 tout commencer par maître Fréchette. Est-ce que
14 Maître Fréchette vous avez quelque chose à ajouter?

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 Vous pouvez peut-être simplement nous spécifier
17 l'heure? Vous avez quand même...

18 LE PRÉSIDENT :

19 Hier dans la lettre, c'était indiqué neuf heures
20 (9 h 00).

21 Me YVES FRÉCHETTE :

22 Ah, c'était neuf heures (9 h 00)? C'est bien.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Oui.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Excusez-moi, ça m'a échappé.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Il n'y a aucun problème. Aucun problème, Maître
5 Fréchette. Ça me fait plaisir de le dire, c'est
6 neuf heures (9 h 00) mardi - oui, Maître Turmel? -
7 dans cette salle.

8 Me ANDRÉ TURMEL :

9 Est-ce que j'ai compris que c'est l'intention de la
10 Régie que tout se fasse dans la même journée? Donc,
11 la réplique également de maître...

12 LE PRÉSIDENT :

13 Dans la mesure du possible, oui. On verra en fin de
14 journée, possiblement qu'on pourra permettre, si
15 maître Fréchette...

16 Me ANDRÉ TURMEL :

17 Ça va.

18 LE PRÉSIDENT :

19 ... m'en faisait la demande, de le faire par écrit.
20 On verra.

21 Me YVES FRÉCHETTE :

22 Honnêtement, on anticipe de pouvoir compléter ça
23 mardi en entier.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Selon notre estimé de temps...

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 À moins que j'aie un collègue qui arrive avec une

3 théorie qui soit très élaborée sur un sujet qui

4 n'était pas annoncé...

5 LE PRÉSIDENT :

6 D'accord.

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 ... ou quelque chose de particulier ou des

9 questions qui sont parfois savoureuses et

10 difficiles à manier qui demandent réflexion

11 alors... Mais au-delà de ça, on anticipe...

12 Me ANDRÉ TURMEL :

13 O.K.

14 LE PRÉSIDENT :

15 De procéder ensemble mardi.

16 Me ANDRÉ TURMEL :

17 Bonne fin de semaine, merci.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Merci. Bonne fin de semaine à vous Maître Turmel.

20 Bonne fin de semaine à tous et merci et à mardi.

21 Mardi, nous aurons besoin aussi de

22 l'interprétation? Juste me faire un signe de tête.

23 Oui? Parfait. Merci, à mardi.

24 AJOURNEMENT

25

1 SERMENT D'OFFICE:

2 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,
3 certifie sous mon serment d'office, que les pages
4 qui précèdent sont et contiennent la transcription
5 exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de
6 l'enregistrement numérique, le tout hors de mon
7 contrôle et au meilleur de la qualité dudit
8 enregistrement, le tout conformément à la Loi.

9

10 ET J'AI SIGNE:

11

12

13

Sténographe officiel. 200569-7